

Dossier d'évaluation
d'une unité de recherche
Vague E : campagne d'évaluation
2013-2014

Nom de l'unité : Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique : territoires et communication
Acronyme : LARGOTEC
Nom du directeur pour le contrat en cours : Yves Palau
Nom du directeur pour le contrat à venir : Eric Fiat et Yves Palau (porteurs du projet de restructuration)

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Restructuration

Création ex nihilo

Choix de l'évaluation interdisciplinaire de l'unité de recherche :

Oui

Non

Dossier d'évaluation

Table des matières

RÉSUMÉ/SUMMARY	3
1 PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	4
1.1 POLITIQUE SCIENTIFIQUE	4
1.2 PROFIL D'ACTIVITES	5
1.3 ORGANISATION ET VIE DE L'UNITE	6
2 REALISATIONS	8
2.1 PRODUCTION SCIENTIFIQUE	9
2.1.1 <i>Sur l'axe fédérateur. La nature politique de la gouvernance.</i>	9
2.1.2 <i>Sur le thème 1. Les formes de normativité et leur évolution.</i>	11
2.1.3 <i>Sur le thème 2. Gouvernance multiniveaux et politiques publiques.</i>	15
2.2 RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITE ACADEMIQUES	20
2.2.1 <i>Participation à des réseaux scientifiques</i>	20
2.2.2 <i>Visibilité des membres du Largotec</i>	21
2.3 INTERACTIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, ECONOMIQUE ET CULTUREL	23
3 IMPLICATION DE L'UNITE DANS LA FORMATION PAR LA RECHERCHE	24
3.1 UN SEMINAIRE DE FORMATION DES DOCTORANTS ET « FUTURS » DOCTORANTS	24
3.2 L'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS	25
4 STRATEGIE ET PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES POUR LE FUTUR CONTRAT	26
4.1 AXE FEDERATEUR DU NOUVEAU LABORATOIRE (LIPHA-PARIS EST): GOUVERNEMENTALITE ET GLOBALISATION	26
4.1.1 <i>Thème 1. Controverses éthiques et politiques.</i>	28
4.1.2 <i>Thème 2. Gouvernance multiniveaux et action publique.</i>	31
4.2 ANALYSE SWOT	34
4.3 LISTE DES MEMBRES DU LIPHA – PARIS EST AU 1 ^{ER} JANVIER 2015	35
ANNEXES	36
ANNEXE 1 : PRESENTATION SYNTHETIQUE	37
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME FONCTIONNEL	41
ANNEXE 3 : STATUTS DU LARGOTEC	42
ANNEXE 4 : PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES	45
➤ <i>Axe fédérateur</i>	45
➤ <i>Thème 1</i>	47
➤ <i>Thème 2</i>	53
ANNEXE 5 : LISTE DES THESES (SOUTENUES DEPUIS 2008 ET EN COURS)	65
ANNEXE 6 : LISTE SIGNEE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS MEMBRES DU LARGOTEC PARTIES PRENANTES DU PROJET DE CREATION DU LIPHA - PARIS EST	68

Résumé/summary

Le Largotec (Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique : territoires et communication, EA 4388) depuis sa création en 2003, se caractérise avant tout par une approche pluridisciplinaire d'un objet commun à l'ensemble de ses membres : la gouvernance, comme notion et comme outil.

Celle-ci se situe à l'articulation des sphères publique et privée dont elle relativise la distinction et se déploie à plusieurs niveaux, ce qui implique pour son analyse une forte interdisciplinarité assise prioritairement sur la collaboration de la science politique, du droit, de la sociologie, de l'économie et de la gestion.

C'est pourquoi le laboratoire a privilégié les thèmes transversaux dans le développement de ses recherches, autour d'un axe fédérateur, « l'étude de la nature politique de la gouvernance », et de deux thèmes complémentaires, « les formes de normativité et leur évolution » et « gouvernance multiniveaux et politiques publiques ».

Fort de son développement au cours de la période 2003/2013, le Largotec est entré dans une période de refondation concrétisée par son rapprochement avec un autre laboratoire, Espaces, éthiques et politiques-Institut Hannah Arendt (EEP-IHA EA 4118). L'un et l'autre ont décidé de fusionner et de donner naissance à un nouveau laboratoire en 2015 : le Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt - Paris Est (LIPHA - Paris Est). Cette restructuration conduit à une orientation scientifique partiellement renouvelée dans la mesure où les recherches des deux laboratoires étaient déjà très complémentaires. L'orientation scientifique s'organisera pour le prochain contrat autour d'un axe fédérateur « Gouvernamentalité et globalisation » et de deux thèmes, « controverses éthiques et politiques » et « gouvernance multiniveaux et action publique ».

Largotec (Research laboratory on the public governance: territories and communication, EA 4388) since its creation in 2003, is characterized above all by a multi-field approach of an object common to the whole of its members: governance, like concept and tool.

This one is located indeed at the articulation of the spheres public and private of which it relativizes the distinction and because it is spread on several levels, which implies for its analysis a strong interdisciplinarity sitting firstly on the collaboration of political science, law, sociology, economy and management.

This is why the laboratory privileged the transverse topics in the development of its research, around a federator axis, "the study of the political nature of the governance", and two complementary topics, "the forms of normativity and their evolution" and "governance multilevel and public policies".

Extremely of its development during period 2003/2013, Largotec entered during one time of recasting concretized by its bringing together with another laboratory, Public spaces, ethics and policy-Institute Hannah Arendt (EEP-IHA EA 4118). One and the other decided to amalgamate and give rise to a new laboratory in 2015: the Interdisciplinary Laboratory of study of the Policy - Hannah Arendt - Paris East (LIPHA - Paris East). This reorganization leads to a partially renewed scientific orientation insofar as research of the two laboratories were already very complementary. The scientific orientation will be organized for next contract around a federator axis "Gouvernamentalité and globalization" and of two topics, "ethical and political controversies" and "multilevel governance and public action".

1 Présentation de l'unité

Créé en 2003 au sein de la faculté d'administration et échanges internationaux (AEI) de l'université Paris XII, le Largotec se caractérise avant tout par une approche pluridisciplinaire d'un objet commun : la **gouvernance**. La notion de gouvernance, parce qu'elle se situe à l'articulation des sphères publique et privée dont elle relativise la distinction et parce qu'elle se déploie à plusieurs niveaux, implique pour son analyse une **forte interdisciplinarité** assise prioritairement sur la collaboration de la science politique, du droit, de la sociologie, de l'économie et de la gestion. Cette interdisciplinarité s'articule avec notre **choix de croiser des approches relevant des niveaux international, national et local**. Notre laboratoire a donc accueilli au cours du contrat des internationalistes, des spécialistes du local et d'autres plus centrés sur l'analyse de la gouvernance à l'échelle nationale.

Le Largotec fut un laboratoire d'université jusqu'à son habilitation en qualité de **Jeune équipe** en 2005 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il fut ensuite évalué par l'AERES en 2008 et promu **Équipe d'accueil**. Parallèlement, le laboratoire a vu ses effectifs d'enseignants-chercheurs (5 EC) croître de 8 en 2008 (4PR et 4 MCF) à 21 EC (5 PR et 16 MCF et assimilés) auxquels s'ajoutent un professeur invité qui participe pleinement aux recherches du laboratoire et 1 PRAG (Chiffres au 30 juin 2013). **Ces effectifs se sont accrus** par la prise de fonction en septembre 2013 d'un PR en science politique (voie de l'agrégation), d'un MCF en science politique et d'un MCF en économie. Un autre MCF en science politique sera recruté par la procédure dite « au fil de l'eau » en octobre-novembre 2013 pour une prise de fonction en janvier 2014.

1.1 Politique scientifique

Lors de l'évaluation du Largotec par l'AERES en avril 2008, celle-ci concluait son rapport en évoquant des points forts, certains autres qu'il convenait d'améliorer et formulait un certain nombre de recommandations.

Les points forts de notre équipe relevés par l'AERES résidaient dans son « *dynamisme* », sa « *volonté de structuration* » et « *l'intégration en cours des doctorants* ». Les points à améliorer portaient sur « *l'absence de thèses soutenues* », « *l'insuffisance des publications dans des revues à comité de lecture* », « *l'insuffisante structuration de la recherche par des contrats* » ainsi qu'une programmation pluriannuelle de la recherche déficiente. L'AERES insistait plus particulièrement sur deux points à améliorer : « *la publication dans des revues à comité de lecture* » afin de mieux structurer la recherche notamment dans les cadres disciplinaires et « *la poursuite de l'effort pour trouver des financements extérieurs* ».

Le Largotec a donc structuré sa politique scientifique pour renforcer ses points « forts » et réduire ses points « faibles » en se développant dans quatre directions :

- privilégier les dispositifs permettant d'optimiser les effets positifs de l'interdisciplinarité tout en favorisant la reconnaissance de sa production au sein de revues disciplinaires,
- intégrer encore davantage les doctorants par un accompagnement renforcé et collégial de leurs recherches permettant un accroissement du nombre de thèses soutenues,
- accroître les activités du laboratoire à l'échelle internationale,
- élargir les bases de nos recherches, en recherchant des financements extérieurs et donc en développant nos recherches par des contrats.

Pour optimiser les apports de l'interdisciplinarité et réduire les risques d'effet centrifuge, notre politique scientifique a systématiquement **privilegié les thèmes transversaux** pour ses activités permettant au minimum la participation de trois des disciplines représentées dans le laboratoire. Parmi ces thèmes transversaux, l'un a été érigé en axe fédérateur, « l'étude de

la nature politique de la gouvernance », et les deux autres en thèmes complémentaires de notre recherche, « les formes de normativité et leur évolution » et « Gouvernance multiniveaux et politiques publiques ». Cet axe et ces deux thèmes ont permis d'intégrer de différentes manières la totalité des membres de l'unité, d'organiser des manifestations scientifiquement reconnues et de publier des ouvrages collectifs au sein desquels un nombre significatif de membres du laboratoire a pris part (cf. point 2 : Réalisations).

Parallèlement, les membres du Largotec ont continué de publier des articles correspondant à leurs disciplines dans des revues à comité de lecture (29 au cours de la période de ce contrat), y compris sur la thématique de la gouvernance.

L'intégration des doctorants par un accompagnement renforcé et collégial de leurs recherches déjà en cours a été approfondie lors du dernier contrat avec la mise en place d'un dispositif obligatoire incitant aux étudiants à suivre des séminaires de méthodologie de la recherche et à présenter régulièrement l'avancée de leurs travaux devant leurs pairs et des enseignants-chercheurs du laboratoire. Plusieurs ont été encouragés à présenter une communication aux colloques organisés par le laboratoire, nous avons fait en sorte qu'au moins un de nos doctorants présente une communication lors de chacun des colloques organisés par le Largotec. Cette politique qui sera poursuivie nous a permis d'obtenir de la part du PRES quatre contrats doctoraux et d'atteindre un nombre significatif de thèses soutenues : 16 au 30 juin 2013 (cf. point 3 et annexe 5).

L'accroissement des activités du laboratoire à l'échelle internationale s'est matérialisé par une présence significative dans des colloques et congrès internationaux sous forme de présentation de communications et d'organisation d'ateliers (cf. point 2 Réalisations) et par une articulation renforcée avec le réseau REGIMEN dont le programme de recherche sur la nature politique de la gouvernance (2009-2012) et sur la dépendance de l'État (à partir de fin 2013) décline les orientations du Largotec en leur donnant une approche davantage comparative. Enfin, depuis deux ans, le Largotec a initié une politique de cotutelle de thèses qui commence à porter ses fruits : des cotutelles de thèse avec les universités de Nuremberg-Erlangen (Allemagne), de Gand (Belgique) et l'université catholique de Louvain (Belgique) ont été mises en place.

L'élargissement de nos sources de financement a contribué à les structurer, notamment grâce aux contrats dont ils font l'objet, conformément à cette priorité du laboratoire depuis 2009, 4 contrats de recherche ont été signés qui ont permis de mieux structurer nos recherches notamment dans les domaines de la gouvernance multiniveaux et des politiques publiques. Ils ont permis d'abonder le budget du laboratoire de 82 600 euros entre 2009 et 2013.

1.2 Profil d'activités

Le tableau ci-dessous synthétise la répartition des activités scientifiques selon les quatre catégories définies par l'AERES : 60% du travail des chercheurs du Largotec a été consacré à la recherche académique, 15% aux interactions avec l'environnement socioéconomique, 5% à l'appui à la recherche et 20% à la formation par la recherche. Les lignes 2, 3 et 4 détaillent cette distribution pour l'axe fédérateur et chacun des deux thèmes de recherche du laboratoire.

Unité/Équipe	Recherche académique	Interactions avec l'environnement	Appui à la recherche	Formation par la recherche
Ensemble	60	15	5	20
<i>dont axe fédérateur</i>	20	5	1	5
<i>dont thème 1</i>	10	5	2	8
<i>dont thème 2</i>	30	5	2	7

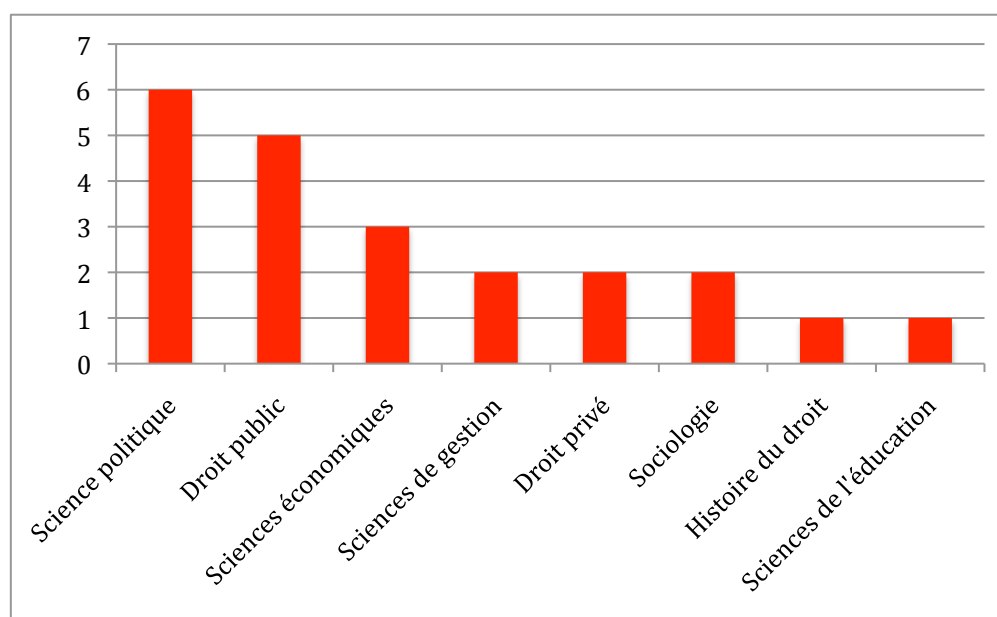
1.3 Organisation et vie de l'unité

De 2009 à septembre 2013, la composition du laboratoire et son paysage disciplinaire ont profondément changé : de 1 EC en science politique en 2008, le laboratoire est passé à 5 EC dans cette discipline au 1^{er} septembre 2013 (2 PR, 3 MCF) ainsi qu'un PR visiteur régulier de l'université catholique de Louvain auquel s'ajoutera un 6^{ème} collègue (MCF) de cette discipline en janvier 2014 après la campagne de recrutement dite « au fil de l'eau ».

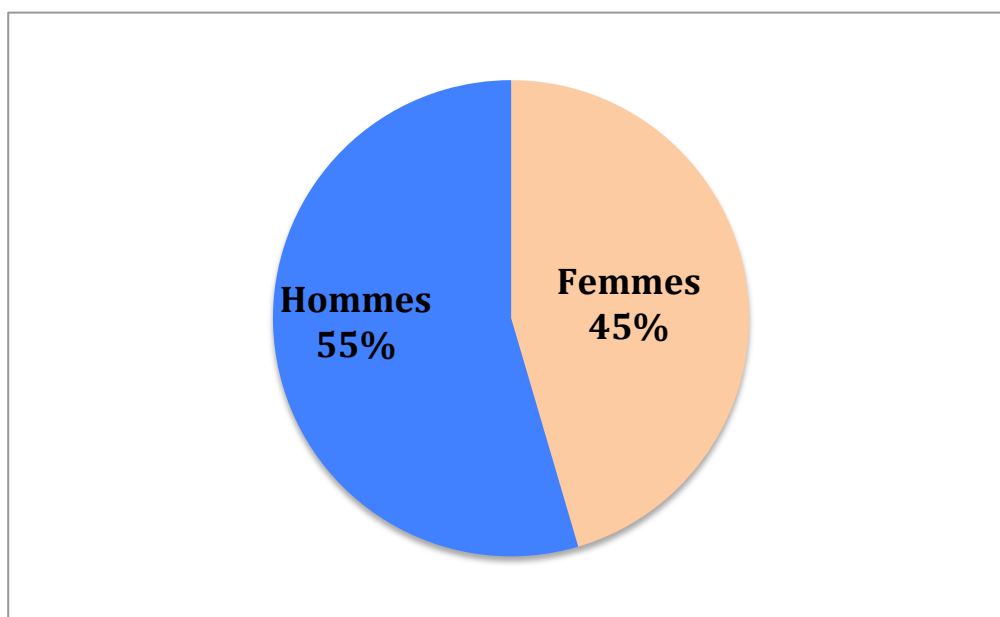
Sans économiste en 2009, le laboratoire en compte 3 en septembre 2013 (1 PR, 2 MCF) parmi ses membres permanents ainsi qu'1 PRAG comme membre associé. Le nombre de juristes s'est également accru avec 7 représentants de cette discipline en septembre 2013 (1 PR, 5 MCF, 1 ECC) contre 4 en 2009.

Le nombre d'EC en sociologie est passé de 1 à 2 (2 MCF) au cours de ce contrat et les gestionnaires non représentés en 2009 sont à présent également au nombre de 2 (1 PR, 1 MCF). Notre laboratoire a recruté au cours de ce contrat un docteur en science politique sur un poste de MCF en science de l'éducation ; et une MCF historienne (du droit) parmi ses membres permanents.

Répartition des enseignants-chercheurs du Largotec par discipline (au 1^{er} septembre 2013)



Les derniers recrutements ont contribué à **renforcer la parité** au sein du laboratoire, puisqu'il compte au 1^{er} septembre 2013 10 femmes et 12 hommes parmi ses EC membres permanents, comme on le voit sur le graphique qui suit.

Répartition des enseignants-chercheurs du Largotec par genre (au 1^{er} septembre 2013)

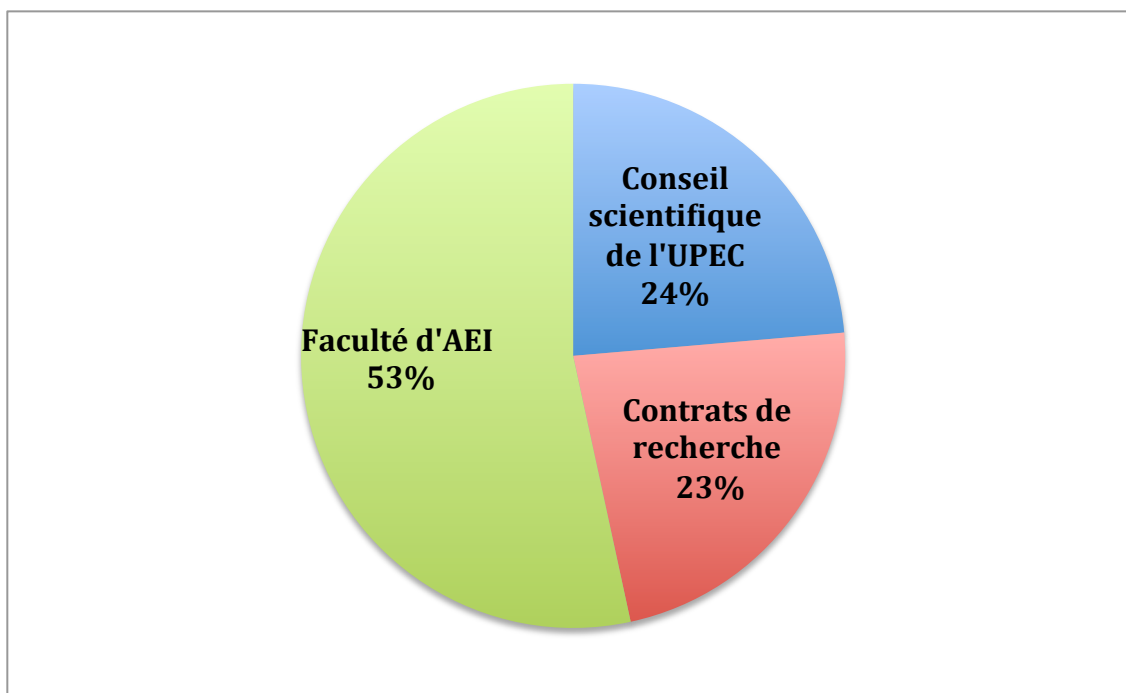
Au fur et à mesure de cet accroissement des enseignants-chercheurs, **le nombre de doctorants a également augmenté de manière significative** passant de 18 inscrits en 2008 à 25 thèses en cours (effectif au 30 juin 2013) et 15 thèses soutenues.

Au cours de ce contrat 2 EC, P.-H. Chalvidan en 2010 et J.C. Attuel en 2012 ont fait valoir leurs droits à la retraite, trois autres, F. Duquesne en 2010, P. Maarek et B. Sebbah en 2013, ont annoncé leur choix de quitter le laboratoire préférant se rapprocher de structures de recherche plus centrées sur leur discipline, le droit pour le premier et les sciences de l'information et de la communication pour les deux autres, à mesure que les recherches du laboratoire se concentraient davantage sur l'étude de la nature politique de la gouvernance, la normativité, la gouvernance multiniveaux et les politiques publiques.

Parallèlement à l'augmentation de nos effectifs, **les moyens du laboratoire se sont notablement accrus** puisque la dotation annuelle fournie par le service de la recherche de l'université est passée de 8 000 à 17 000 euros à la suite d'une évaluation interne de notre laboratoire organisée par l'UPEC à mi-parcours.

A cette somme s'est ajouté un financement par contrats de recherche à hauteur de 82 600 euros pour la période 2008-2013. La faculté d'AEI maintenant une contribution significative, en assumant notamment la rémunération de la responsable administrative du laboratoire et en mettant des locaux à sa disposition (3 bureaux, une salle de réunion, ainsi que l'usage autant que de besoin de la salle des Actes et d'une salle attenante pour ses manifestations).

Répartition de l'origine des ressources budgétaires du Largotec pour la période 2008-2013



L'augmentation de nos effectifs et le développement de nos travaux ont conduit le laboratoire à une réflexion sur sa propre gouvernance qui s'est traduite par la mise en place d'un conseil de laboratoire composé de 6 EC, 2 doctorants et 1 BIATTS élus en assemblée générale (cf. annexe 2) et le vote de statuts formalisant notre fonctionnement (cf. annexe 3).

En outre, depuis novembre 2006, le laboratoire publie un journal « *Largotec'Infos* » qui en est à son 16^e numéro et qui rend compte des travaux des membres parmi lesquels les doctorants, des manifestations organisées et publie des entretiens. Sa version papier est diffusée à l'ensemble des collègues de la faculté d'Administration et échanges internationaux, des élus du conseil scientifique de l'université et des équipes de recherche du PRES Paris-Est, sa version électronique est accessible sur le site du Largotec.

2 Réalisations

Après avoir débuté la période 2008-2013 sur la base d'un axe fédérateur (*Un cadre théorique pour l'analyse des techniques de gouvernement et d'administration*) et de trois thèmes de recherche (*Coopération, action humanitaire et territoires en transition* ; *Gouvernance multiniveaux et politiques publiques* ; *Gouvernance et communication publique et politique - CECCOPOP*), l'évolution des travaux de recherche, de la composition du laboratoire et la prise en compte de remarques de l'AERES lors de l'évaluation de 2008 qui signalait que les recherches en communication semblaient « à l'écart de la problématique générale du laboratoire ». nous ont conduit à réorganiser notre travail autour d'un axe fédérateur redéfini *La nature politique de la gouvernance* et de deux thèmes renommés et recomposés dans leurs objets : **1. Les formes de normativité et leur évolution** et **2. Gouvernance**

multiniveaux et politiques publiques. Les deux dimensions « internationale » et « communication » sont venues s'inscrire dans ces deux thèmes.

C'est donc pour cet axe fédérateur et chacun de ces deux thèmes que nous présentons nos **activités et résultats de recherche** (cf. annexe 4 pour le détail des productions scientifiques), ainsi que la rubrique **Rayonnement et attractivité académiques et Interactions avec l'environnement social, économique et culturel**

2.1 Production scientifique

2.1.1 Sur l'axe fédérateur. La nature politique de la gouvernance

Les raisons du choix de ce thème comme axe fédérateur sont de deux ordres. La première raison est d'ordre scientifique. Il nous a semblé pertinent de nous intéresser à la nature politique de la gouvernance, non pour en supposer une essence immuable, mais pour en **interroger le sens et la signification idéologiques.**

En effet, la gouvernance est souvent présentée de deux façons antagoniques qui, pour des raisons opposées, n'interrogent pas sa ou ses nature (s) politique (s) : la première insiste sur sa dimension instrumentale suggérant ainsi sa neutralité idéologique voire son a-idéologisme, la seconde souligne au contraire son rapport consubstantiel avec le libéralisme ou le néo-libéralisme.

Dans un cas comme dans l'autre, la question de la nature politique de la gouvernance semble réglée : soit elle n'en a pas, soit elle en a une, si évidente qu'il semble inutile de l'analyser de manière approfondie. S'interroger sur la nature ou les natures politique(s) de la gouvernance conduit tout aussi bien à contester la dimension strictement instrumentale de cette notion que suppose son seul adossement au néo-libéralisme et implique d'aborder plusieurs aspects parmi lesquels : la manière dont se nouent les rapports de force entre les différents acteurs de la gouvernance, la relation qu'entretient la gouvernance contemporaine avec la démocratie, le mode d'inscription de la notion de gouvernance dans l'histoire des idées politiques et le ou les mode(s) d'exercice du pouvoir que recouvre cette notion.

La seconde raison est d'ordre organisationnel. Ériger l'analyse de la nature ou des natures politiques de la gouvernance en axe fédérateur a permis d'impliquer un nombre important de membres du laboratoire en contribuant à donner une dimension complémentaire commune à des recherches plus individuelles déjà engagées et a favorisé une bonne interaction des deux thèmes qui interagissent avec lui en lui donnant une dimension plus empirique et en bénéficiant de l'approche plus théorique développée au sein de l'axe.

➤ **Colloque international**

- « **Les impensés de la gouvernance : la pertinence de la société civile au Nord et au Sud** » (UPEC, 24-26 novembre 2008) en partenariat avec le Forum de Delphes (ONG de réflexion) et le soutien du ministère des Affaires étrangères, de la Région Ile-de-France, de la Banque européenne d'investissement et de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse. (Coordinateurs : Sophia Mappa et Yves Palau).

Ce colloque était organisé dans le cadre d'un projet de recherche/action/formation porté par le Forum de Delphes et intitulé « *Quelles gouvernances en Europe et en Afrique ?* ». Il visait à étudier les exigences et les conditions de la gouvernance démocratique, en insistant notamment sur la « participation » de la « société civile » et sur la « décentralisation ». « La

participation de la société civile » apparaît en effet comme étant une composante essentielle des politiques de gouvernance dans ses diverses acceptions. Les instigateurs de ces politiques semblent la considérer comme un moyen nouveau de gouvernement, dont la pertinence serait universelle au niveau central et local. Plus largement, la « participation de la société civile » s'appliquerait à toute forme de dispositif qui aurait pour mission de régler les comportements individuels et collectifs : l'école, l'université, l'hôpital, l'entreprise, l'association, etc. En coopération permanente avec les institutions publiques et privées, ce sont les acteurs sociaux qui sont censés, depuis une vingtaine d'années, mieux gérer *les affaires communes* et pallier les défaillances de l'État.

Il semblait pourtant aux organisateurs de ce colloque que le concept de gouvernance, dont la « participation de la société civile » fait partie, était suffisamment ambigu rendant compte de situations politiques et sociales différentes, en fonction des contextes pour exiger la clarification d'une question préalable : quel est le problème à résoudre et dans quel contexte socio-historique ? S'agit-il seulement de rendre compte de la difficulté, largement partagée, des États à gouverner, du fait de la pluralité des acteurs privés qui entendent peser sur la décision politique, dans un contexte de « normativités éclatées » (que l'on pourrait définir comme une hétérogénéité accrue dans les normes applicables selon les contextes) ?

Si l'on s'en tient à ce diagnostic « universel », force est de constater que la théorie et la pratique de l'acteur privé, de l'État, du collectif, de la norme et de la pluralité des normes, et *a fortiori* de la responsabilité et de l'autonomie se posent partout, mais de manière différente selon les sociétés concernées. S'agit-il de rendre compte de transformations dans la manière de gouverner et des reconfigurations de l'État dans ce contexte ? Dans cette hypothèse, l'analyse de la gouvernance comme seulement synonyme de recul de l'État et de développement de l'influence des acteurs privés serait trop superficielle.

En tout état de cause, les concepts de société civile et de ses acteurs devaient donc être clarifiés et tel était le principal objectif de ce colloque. Il nous semblait que leur compréhension gagnerait en effet en densité s'ils étaient appréhendés à la lumière de l'analyse des expériences concrètes et s'ils étaient mis en débat avec des acteurs mettant en œuvre la participation de la société civile.

➤ *Journées d'études*

- Un cycle de **journées d'études sur la société civile** a été organisé à l'UPEC en partenariat avec le laboratoire Espaces et Sociétés (UMR 6590 ESO) de l'Université de Rennes 2, Espaces éthiques et politiques - Institut Hannah Arendt (EA 4118) de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée et le laboratoire Développement et sociétés (UMR 201) de l'Institut de recherche pour le développement :
 - *La société civile, comme concept, catégorie d'action et symptôme* », communications de Yves Bonny et Yves Palau (4 mai 2009) ;
 - *Société civile et demos global* », communications de Pierre Vercauteren et Jean-Yves Moisseron (12 octobre 2009)
 - « *Le pensé, l'impensé et l'impensable de la société civile* » et « *Les enjeux liés aux définitions de la société civile* », communications de Sophia Mappa et Pierre-Henri Chalvidan (15 février 2010) ;
 - « *Les impensés de la gouvernance : la participation de la société civile* », communications de Adélaïde Amelot et Marc Patard (28 mai 2010).
- **Journées d'étude internationale organisée en partenariat avec Regimen sur**

« *Les représentations de la gouvernance* », UPEC (21-22 mai 2013). Présentations de Hélène Tessier (université Saint Paul d'Ottawa), Sylvie Paquerot (université d'Ottawa), Pierre Verjans (université de Liège), Vincent de Briant (Largotec, UPEC), Pierre Vercauteren (université catholique de Louvain et Largotec), Yves Palau (Largotec, UPEC).

➤ **Séminaire(s)**

- « **Les lundis du Largotec** » : séminaires ouverts à tous les membres du Largotec, enseignants chercheurs et doctorants, consistant à la présentation de travaux individuels et collectifs, d'ouvrages, et une réflexion sur l'actualité :
 - « *Le concept de société civile : une nouvelle norme de gouvernance ?* », février 2008 ;
 - « *État de la recherche autour des normes et des règles* », mars 2008 ;
 - « *Penser la norme juridique sans l'impératif ?* », janvier 2009 ;
 - « *Gouvernance et histoire* », mai 2009 ;
 - « *Questions autour de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF)* », février 2010 ;
 - « *LOLF et politique d'évaluation. L'exemple de l'éducation* », mars 2010 ;
 - « *Les processus de négociation comme mécanismes permettant l'émergence de normes* », avril 2012.

➤ **Colloque national**

- « **Accéder à la Présidence et de là gouverner la France. Une histoire de genre** » (UPEC, 8 mars 2012) en partenariat avec le CRHEC (Centre de recherche en histoire européenne comparée) de l'UPEC. (Coordinatrice : Catherine Achin).

➤ **Politique éditoriale**

- **Actes du colloque « Les impensés de la gouvernance : la pertinence de la société civile au nord et au sud »** publiés dans Sophia Mappa (dir.) *Les impensés de la gouvernance : la société civile, réponse à la crise ?* Paris, Karthala, 2009, 484 pages.
- **Co-coordination par Vincent de Briant/Yves Palau du numéro thématique : « Le fédéralisme sans l'Etat fédéral »**, vol. 9, n° 5, 2009 de la *Revue Fédéralisme Régionalisme*, Revue en ligne de l'université de Liège : <http://popups.ulg.ac.be/federalisme>.

2.1.2 Sur le thème 1. Les formes de normativité et leur évolution.

Depuis sa création, le Largotec mène une réflexion sur les formes et mutations de la normativité en lien avec les modes d'exercice du pouvoir dans le contexte de la gouvernance. Cette dernière étant présentée comme pluri-normative, c'est-à-dire articulant plusieurs types de normativité (juridique, technique, économique... mais aussi formelle et informelle). Les travaux du Largotec ont cherché à préciser ce pluralisme normatif en identifiant les registres de normativité à l'œuvre, leurs rapports avec la manière d'exercer le pouvoir et leur articulation avec le concept de gouvernance.

L'apport des recherches menées réside en particulier dans la perspective pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire, dans laquelle elles ont été conduites. Les interactions entre science politique, droit, sociologie, économie, et plus récemment philosophie, ont conduit à approfondir l'appréhension de la gouvernance, du mode d'exercice du pouvoir qu'elle suppose et des cadres normatifs qui la fondent et qu'elle articule. Au plan épistémologique, l'hétérogénéité et la polysémie du concept de « norme » ont rapidement imposé une clarification disciplinaire préalable au dialogue pluridisciplinaire, les regards croisés sur cette question normative se sont ensuite révélés féconds. Ils ont permis de s'extraire d'une univocité disciplinaire limitant l'appréhension des mutations de la normativité dans la société contemporaine.

Les travaux conduits ont ainsi souligné l'ampleur de la multiplicité des registres normatifs mobilisés dans l'action publique contemporaine (jusqu'au registre de la morale, dévoilant une posture d'« État moralisateur ») et, plus encore, certains phénomènes d'hybridation normative sensibles par exemple dans l'émergence du *soft law* dans le champ de la régulation internationale (qui mêle formalisme juridique et contenu politique, voire philosophique), ou encore la réception par le droit des normes techniques et des processus de normalisation, voire dans l'intégration à la normativité juridique d'une certaine rationalité managériale.

Des « standards » de la gouvernance, comme le concept de « participation de la société civile », ont par exemple pu tirer profit d'une lecture combinée de la science politique et du droit, ce dernier permettant de discriminer l'effectivité variable de cette « participation », selon ses modalités juridiques d'exercice : simple information, concertation, consultation, reconnaissance d'un droit de pétition, et plus rarement mécanismes de codécision. Il en va de même pour l'idée de « contractualisation » de l'action publique : le « contractualisme » ou l'élaboration plurilatérale des normes ne correspondent pas nécessairement à la stricte technique juridique contractuelle. La complémentarité des approches s'avère également pertinente pour caractériser la portée de la montée en puissance des droits individuels comme finalités ou contraintes de l'exercice du pouvoir (participation, autonomie, parité, etc.).

Un autre caractère de la gouvernance est enfin mis en évidence par l'étude pluridisciplinaire de la normativité. S'il est généralement fait mention de la préférence contemporaine pour les modes d'intervention normative souple (référentiels non obligatoires, procédés para-juridiques, droit permissif, dispositifs incitatifs...), la propension de ces libertés et autonomies à responsabiliser ceux qui en bénéficient mérite d'être mise en évidence. Elle s'accompagne d'une systématisation des techniques d'évaluation et de reddition de comptes, qui révèle l'intériorisation d'une culture du résultat et de la performance qu'éclairent à leur tour les lectures des évolutions relevant de l'économie et de la sociologie. La gouvernance repose ainsi autant sur le transfert explicite de responsabilités, *via* des compétences dévolues à des acteurs non étatiques (publics et privés), que sur des formes implicites de responsabilisation. Cela traduit la montée en puissance de normes d'efficience, de transparence et de responsabilité, en contrepoint de celles d'autonomie et de participation. La gouvernance tend ainsi à relégitimer l'action publique, non seulement grâce à son exercice « horizontal » du pouvoir, mais aussi au travers des vertus qu'elle impose aux acteurs engagés ; ce faisant, elle réussit aussi à rendre acceptables de nouvelles servitudes.

Les recherches menées par le Largotec parviennent à cette conclusion que la question de la normativité est centrale dans la compréhension de la gouvernance contemporaine : celle-ci apparaît manifestement « hyper-normative », l'érosion normative formelle qu'elle suppose étant concomitante de nouvelles formes de pression normative, au fondement desquelles demeure bien souvent la figure de l'État.

Outre les publications individuelles des membres du laboratoire en lien avec cette thématique (cf. annexe 4), deux colloques internationaux interdisciplinaires ont été consacrés à la question des normes au regard des modes contemporains d'exercice du pouvoir. La politique éditoriale du laboratoire s'attache à valoriser le plus possible les activités menées. Sa cohérence a été renforcée suite aux suggestions de la précédente évaluation du Largotec.

➤ **Colloques internationaux**

- « **Gouvernance globale contre régulation ? Quelle normativité pour les relations internationales ?** » (UPEC, 7-8 juin 2012) en partenariat avec le Réseau d'études sur la globalisation et la gouvernance internationale et les mutations de l'État et des nations (REGIMEN), et l'Association des internationalistes avec le soutien du Centre d'études des crises et des conflits internationaux (CECRI) de l'Institut de science politique Louvain-Europe, Université catholique de Louvain. Cofinancement du Conseil scientifique de l'UPEC. (Coordinateurs : Yves Palau et Pierre Vercauteren).

Ce colloque avait l'objectif de mesurer ou d'évaluer comment la notion de « gouvernance globale » permet de rendre compte ou non d'un nouvel état des relations internationales. Son émergence illustre-t-elle une mutation du mode de régulation internationale, la formation d'un nouveau régime international ou au contraire un refus déguisé de toute réelle régulation ? Constitue-t-elle un nouveau paradigme à même de renouveler l'étude des relations internationales ou un simple infléchissement de ses paradigmes traditionnels ? Pour répondre à ces questions, les recherches ont été centrées sur un des aspects de l'étude de la gouvernance globale, la production normative, qui fut déjà étudiée par le Largotec dans le domaine des politiques publiques.

Le mode de production normative, sa portée, constituent en effet un révélateur de l'état des relations internationales et son étude permet d'enrichir le débat récurrent entre « réalistes », « idéalistes » et transnationalistes » : les relations internationales restent-elles dans un état anarchique plus ou moins partiellement régulé comme le considèrent les tenants de l'approche « réaliste » ou en voie d'intégration grâce au renforcement de coopération comme le pensent plutôt les tenants de l'approche « idéaliste » ? L'État est-il toujours l'acteur dominant des relations internationales ou celles-ci voient-elles, sous l'influence des tensions et défis contemporains l'émergence de nouveaux acteurs, disposant d'une capacité de production normative comme le pensent les tenants de l'approche « transnationaliste » ? Plus généralement, les transformations en cours se traduisent-elles par un renforcement de la régulation interétatique ou l'émergence d'un nouveau régime international global ? Les discussions se sont structurées autour de quatre ateliers : « *La gouvernance globale : quel type de paradigme pour l'étude des relations internationales ?* » ; « *La gouvernance globale : un nouveau type de régime international global ?* » ; « *La gouvernance globale, quel type de normativité ?* » ; « *La gouvernance globale, prémices d'une société internationale ?* ».

- « **L'État moralisateur** » (UPEC, 31 janvier-1^{er} février 2013) avec le soutien du Département de philosophie de l'UPEC - Master d'Éthique publique contemporaine -, de l'Institut Hannah Arendt - Espaces Éthiques et Politiques de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, de REGIMEN, de l'Unité de recherches « Santé, Éthique, Argent » de l'Université El Manar de Tunis et du GRECCAP-CERCLE (Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État) de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Cofinancement du Conseil scientifique de l'UPEC. (Coordinateur : Cédric Groulier).

Le projet invitait les participants à s'interroger sur la propension de l'État à adopter depuis quelques années des postures moralisatrices, que ce soit dans les discours des responsables politiques, à travers la conduite de certaines politiques publiques, ou encore par le biais de la production normative. Il ne s'agissait donc pas de se poser une nouvelle fois la question de la part de morale dans le droit, mais de rendre compte d'une certaine instrumentalisation de la morale dans l'action publique, compte tenu de l'ensemble des leviers de cette action. Il s'agissait aussi de comprendre l'impact parfois moralisateur des interventions étatiques.

La question de la moralisation renvoie aux valeurs qui sous-tendent l'action des pouvoirs publics, et aux normes intériorisées par les sociétés. Stigmatiser les comportements alimentaires déviants ou les addictions au tabac ou à l'alcool reflète une société qui voue aujourd'hui un véritable culte à la santé. Responsabiliser les individus au regard de leur emploi et de leur carrière fait écho à l'injonction d'être performant et flexible, qui s'impose aujourd'hui dans la sphère professionnelle. Interdire le port du voile dans les espaces publics renvoie autant à des valeurs de laïcité qu'à une préoccupation sécuritaire, quand cela ne révèle pas aussi, sous prétexte d'aider les femmes musulmanes à s'émanciper, la persistance de politiques publiques délibérément ou inconsciemment genrées. Valeurs encore, lorsque l'État légifère dans le champ de la bioéthique pour moraliser l'usage des avancées scientifiques, multiplie les rites d'institutions adressés aux citoyens en mal de symboles ou aux candidats à une citoyenneté qui doit précisément aussi être un symbole. Valeurs, évidemment, quand l'Etat poursuit un projet politique faisant de la religion l'horizon indiscutable de la morale.

Mais l'État moralisateur n'est pas nécessairement l'État tout puissant. C'est aussi l'État en crise, de légitimité (ainsi, la moralisation s'avère parfois source de relégitimation de l'action publique, lorsqu'elle cherche à incarner l'ordre face à la dérégulation des marchés financiers, ou prend les traits d'un « humanitaire d'État ») ; d'efficacité aussi (l'impuissance étatique contemporaine, qui est pour beaucoup celle de l'État-providence, ne trouve-t-elle pas un expédient avec la moralisation ? Donner des leçons n'est-il pas la seule chose qui reste par exemple à un État disqualifié dans le champ économique ? Mais en professant ainsi, l'État ne transfère-t-il pas sur autrui, la charge des obligations qui s'imposent à lui ? C'est alors aussi une crise du risque qui pourrait expliquer pourquoi l'État se fait moralisateur : de plus en plus incertain, imprévisible, le risque est devenu une contrainte centrale de l'action publique, et entre obligation de prévention et stratégies de précaution, rappeler sans cesse ce qu'il convient de faire permet peut-être de s'absoudre soi-même.

La figure de l'État moralisateur n'est finalement pas étrangère à celle de l'État post-moderne, confronté à de fortes mutations de son environnement, qui contraignent l'action publique, et imposent une transformation des modes d'exercice du pouvoir : du gouvernement à la gouvernance, du commandement à la persuasion, des choix publics assumés à la responsabilisation des individus... Ce colloque confirme l'intérêt des réflexions sur la normativité que conduit le Largotec depuis plusieurs années, et renforce la thèse de l'« hyper-normativité » de la gouvernance.

➤ *Politique éditoriale*

- **Gouvernance**, (printemps et automne 2008, vol.5, n° 1 et 2, www.revuegouvernance.ca) entièrement consacrés à des articles issus de communications prononcées dans le cadre du colloque organisé par le Largotec « **La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des transformations de la normativité** » (novembre 2007).
- **Plusieurs communications du colloque « La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des transformations de la normativité »**

(novembre 2007) publiées dans Yves Palau (dir.), *Gouvernance et normativité. La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité*, Presses universitaires Laval, Québec, 2011.

- **Actes du colloque « Gouvernance globale contre régulation ? Quelle normativité pour les relations internationales ? »** à paraître aux éditions Peter Lang en 2014.
- **Actes du colloque sur « L'Etat moralisateur »** à paraître aux Presses Universitaires de Rennes en 2014.

2.1.3 Sur le thème 2. Gouvernance multiniveaux et politiques publiques.

L'étude de la gouvernance et des politiques publiques constitue désormais un axe de recherche majeur dans l'ensemble des sciences sociales. **Le Largotec s'est singularisé dans ce domaine en s'intéressant tout particulièrement à la gouvernance multiniveaux** telle qu'elle se déploie dans la plupart des politiques publiques, dans une perspective disciplinaire et interdisciplinaire.

Il s'est notamment agi pour le Largotec d'étudier **la gouvernance sous l'angle des interactions qui la caractérisent, dans le cadre de politiques publiques particulières**, ou d'actions publiques impliquant une multiplicité d'acteurs publics et privés, qu'ils soient locaux, nationaux ou européens. À cet égard, plusieurs projets de recherche ont pu être menés à bien, sous la forme de séminaires, de contrats de recherche ou de colloques ayant donné lieu, en fonction des cas, à une ou plusieurs publications.

La gouvernance multiniveaux caractérise les politiques publiques contemporaines dès lors qu'un ensemble d'acteurs publics et privés entretiennent des interactions constantes pour définir et mettre en œuvre ces politiques.

Le Largotec a ainsi étudié particulièrement trois champs : **la gouvernance multiniveaux dans les politiques sociales, la gouvernance multiniveaux dans les politiques d'éducation, de formation et d'emploi, la gouvernance multiniveaux des finances publiques**. À cela, il convient d'ajouter une entrée complémentaire portant sur **la communication politique**.

- **La gouvernance multiniveaux dans les politiques sociales** a constitué l'objet d'une étude particulière conduite de 2010-2012, sur la base d'un contrat de recherche avec l'École nationale d'études supérieures de la Sécurité sociale (EN3S, budget 39 600 euros) intitulé : « *Pour un nouveau référentiel des actions communes et des situations de co-administration entre le service public de Sécurité sociale et les collectivités territoriales* » (coordination : Vincent de Briant)

Cette recherche a eu pour objectif principal d'identifier et de qualifier les relations juridiques et institutionnelles entre les CAF (Caisses d'allocation familiales) ou les MSA (Mutualités sociales agricoles) et les collectivités territoriales, de dresser un état des lieux des représentations réciproques des différentes catégories d'acteurs et d'analyser les écarts entre le cadre institutionnel, l'état des représentations et les pratiques locales, pour tenter d'en expliquer les fondements et formuler des préconisations. Elle a en outre permis de spécifier les compétences exercées en commun en matière de RSA et d'accueil de la petite enfance, de vérifier et/ou valider les hypothèses de base par une enquête de terrain et des questionnaires adressés aux principaux acteurs (Sécurité sociale, conseils généraux). L'étude s'est traduite par la remise d'un rapport final à l'EN3S et l'organisation d'un séminaire, le 6 décembre 2012, à l'UPEC sur la thématique des relations entre les organismes de sécurité sociale et les

collectivités territoriales (Le cas de la petite enfance et du revenu de solidarité active), organisé en partenariat avec l'EN3S et l'ADF (Assemblée des départements de France).

➤ **La gouvernance multiniveaux dans les politiques d'éducation, de formation et d'emploi** a été étudiée sous plusieurs angles.

○ Organisation d'un séminaire bi-annuel intitulé *Gouvernances de l'éducation, de la formation et de l'emploi : GEFE 2011 et 2012* (coordination : Dominique Glaymann et Xavier Pons) :

- 21 février 2011 : *De la gouvernance*. Intervenant : Patrick Le Galès (Politiste et sociologue, directeur de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po, professeur à Sciences Po et *Visiting Professor* au King's College de Londres). Discutant : Xavier Pons.
- 15 mars 2011 : *Transitions professionnelles et gouvernance de l'emploi : l'émergence de la gestion territoriale*. Intervenant : Bernard Gazier (Économiste du travail, Professeur d'économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, chercheur au Centre d'économie de la Sorbonne). Discutant : Dominique Glaymann.
- 7 avril 2011 : *La gouvernance européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie : vers une hybridation des modèles nationaux ?* Intervenant : Éric Verdier (Sociologue et économiste, directeur de recherche au CNRS, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST), Université de la Méditerranée). Discutant : Vincent de Briant.
- 26 mai 2011 : *La gouvernance des relations formation-emploi*. Intervenant : José Rose (Professeur de sociologie à l'Université de Provence, membre du LEST-CNRS, Directeur scientifique du Céreq de 2003 à 2008). Discutant : Dominique Glaymann.
- 14 juin 2011 : *Régulation et rôle de la connaissance dans le champ éducatif en France*. Intervenante : Agnès van Zanten (Directrice de recherche au CNRS et sociologue à l'Observatoire sociologique du changement - OSC, Sciences Po). Discutant : Vincent de Briant.
- 8 novembre 2011 : *La transformation des relations État-Université-Profession en Europe*. Intervenante : Christine Musselin (Directrice de recherche au CNRS et du Centre de sociologie des organisations (Unité mixte de Sciences Po et du CNRS ; Présidente du RESUP - Réseau d'étude sur l'enseignement supérieur - et CHER - Consortium for Higher Education Research). Discutant : Xavier Pons.
- 30 janvier 2012 : *Le stage : un outil efficace d'insertion professionnelle ?* Intervenant : Dominique Glaymann (Sociologue, maître de conférences à l'UPEC, chercheur au Largotec, membre fondateur du Restag - Réseau d'étude sur les stages et leur gouvernance). Discutant : Xavier Pons.
- 16 février 2012 : *Analyse des dynamiques de stage en entreprise d'enseignants du 2^d degré et des représentations de l'école et de l'entreprise*. Intervenant : Sylvain Starck (Docteur en sciences de l'éducation, chercheur au CIREL - Centre interuniversitaire de recherche sur l'éducation de Lille -, équipe PROFEOR. ATER à l'université Lille 3). Discutant : Dominique Glaymann.
- 14 mars 2012 : *La gouvernance multiniveaux en éducation. L'exemple de l'évaluation des écoles*. Intervenant : Xavier Pons (Docteur en science politique, maître de conférences à l'UPEC, chercheur au Largotec, chercheur associé à l'Observatoire Sociologique du Changement Sciences Po, membre du

RAPPE - Réseau d'analyse pluridisciplinaire des politiques éducatives).
Discutante : Béatrice Barbusse.

- 5 avril 2012 : *Formation professionnelle et santé au travail dans le secteur de l'hôtellerie-restauration*. Intervenante : Nathalie Frigul ((Sociologue, chercheuse à l'IRIS - Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux -, Université Paris 13 et à l'Université de Picardie Jules Verne). Discutant : Dominique Glaymann.
- 21 mai 2012 : *La régulation de la carte des formations en région*. Intervenante : Hélène Buisson-Fenet (Sociologue de l'éducation et de la formation, chargée de recherche CNRS, chercheuse au laboratoire Triangle, ENS Lyon). Discutant : Xavier Pons.
- 12 juin 2012 : *L'évolution des modalités d'accompagnement des chômeurs depuis les années 1980*. Intervenante : Sophie Divay (Directrice de recherche au CNRS et sociologue au Centre d'économie de la Sorbonne, Université Paris 1). Discutant : Sidi Oumar (doctorant au Largetec).
- 23 octobre 2012 - *Gouvernance des recrutements et incertitudes sur les compétences*. Intervenante : Emmanuelle Marchal (Sociologue, chargée de recherche au CNRS, chercheuse au Centre de sociologie des organisations de Sciences Po). Discutant : Dominique Glaymann.
- 11 décembre 2012 : *Encadrer, un processus d'apprentissage permanent. Il y a toujours un lien formation-emploi*. Intervenante : Frederik Mispelblom Beyer (professeur de sociologie à l'Université d'Évry, directeur du département AES et de l'IUP Administration et développement territorial, responsable de l'équipe de recherche «Enseigner, transmettre, encadrer», antenne du Centre de recherche sur la formation, Cnam, et membre du LHEST, Laboratoire d'histoire économique et sociale des techniques). Discutante : Béatrice Barbusse.
- 22 janvier 2013 : *Les politiques éducatives régionales*. Intervenante : Claire Dupuy (Docteure en sciences politiques et en sociologie, Deakin Fellow, St Antony's collège, University of Oxford, chargée de recherche au FNRS, Université catholique de Louvain). Discutant : Xavier Pons.

L'éducation, la formation et l'emploi sont trois domaines distincts mais reliés par différents enjeux, discours et acteurs communs. Il nous a donc paru utile de les aborder ensemble avec l'objectif d'étudier la gouvernance et ses évolutions en actes. Différentes questions et hypothèses étaient au cœur de ce séminaire de recherche qui s'est tenu durant les deux années 2011 et 2012.

Il existe *a priori* de nombreuses interactions entre les trois domaines : l'éducation au sens le plus général du terme inclut des actions de formation même si elle ne s'y limite pas, la formation s'appuie notamment sur des méthodes éducatives même si elle en emprunte d'autres, l'éducation et la formation préparent à l'emploi même si ce n'est pas son seul objectif, l'emploi constitue un moyen de se réaliser sur la base de ce que l'on a appris même s'il repose aussi sur d'autres mécanismes.

La complémentarité apparaît explicitement dans l'affirmation fréquente dans le débat public de besoins répétés de formation pour permettre aux individus de s'adapter à l'emploi (modèle adéquationniste français), dans l'accusation du système éducatif pour expliquer les difficultés d'insertion des jeunes dans l'emploi ou dans la façon dont se sont développés les stages comme outil à la frontière des trois domaines. Au niveau européen et international, divers organismes (Commission européenne, Banque mondiale, OCDE) pensent explicitement les liens entre ces domaines et invitent fortement les pays membres à développer l'apprentissage tout

au long de la vie, au point que certains concluent à l'existence d'un « nouvel ordre éducatif mondial » et à l'épuisement des catégories d'action publique traditionnelles.

Peut-on en conclure que les gouvernances publiques et privées de l'éducation, de la formation et de l'emploi revêtent des caractéristiques similaires ou qu'au contraire elles empruntent des voies institutionnelles et des modes de régulation divergents ? Comment penser les articulations entre ces domaines et quelles sont leurs conséquences en matière de conduite de l'action publique ?

La démarche a consisté à réfléchir à partir de communications assises sur des travaux de recherche portant sur des domaines précis pour monter ensuite en généralités au moyen d'échanges, cela en confrontant une diversité de disciplines, d'approches et de terrains d'analyse comme le Largotec en a l'habitude. Par ailleurs, les comparaisons internationales, et notamment entre pays européens ont constitué une dimension toujours présente dans la réflexion. Ce séminaire débouche sur un ouvrage en préparation qui fera l'objet d'une soumission déjà programmée auprès des PUR pour un projet de parution en 2014.

- Organisation d'un colloque et d'une journée d'étude sur les stages :
 - **Colloque international « La gouvernance des stages en débat »** organisé les 17 et 18 juin 2010 à l'université Paris 12 avec le soutien de l'équipe ETE de l'université d'Évry, l'Institut Universitaire de France, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil général du Val-de-Marne et le conseil scientifique de l'UPEC. (Organisateurs pour le Largotec : Béatrice Barbusse, Vincent De Briant, Dominique Glaymann, Hamida Berrahal).
 - **Journée d'études « Qu'est ce qu'un « bon » stage ? »** (3 ateliers le matin et une séance plénière l'après-midi) organisée par le Largotec avec le soutien de l'École des ponts ParisTech, du RESTAG, du BAIP de l'UPEC et du PRES Paris Est. (Organisateurs pour le Largotec : Béatrice Barbusse, Dominique Glaymann, Hamida Berrahal), 23 mars 2012 à l'École des ponts ParisTech.

À la frontière entre formation et emploi, le stage est un dispositif qui vise alternativement ou cumulativement différents objectifs : la découverte professionnelle, la formation à un métier, le perfectionnement de savoir-faire, voire la validation d'un concours. Dans un contexte de chômage massif persistant et d'intense compétition entre jeunes diplômés pour accéder à l'emploi, le stage tend à devenir un passage obligé dans tous les cursus de formation initiale et un préalable nécessaire à toute intégration durable dans un poste de travail. On observe une multiplication des stages au cours des deux dernières décennies même si la formation à certains métiers en inclut de longue date. Ces stages de plus en plus répandus, notamment à l'Université, posent différentes questions au sujet de leur conception, de leur mise en œuvre, de leur suivi, de leur évaluation, de leur gouvernance.

Le stage est devenu de plus en plus visible ces dernières années à travers la dénonciation d'abus divers et de « mauvaises pratiques » (instrumentalisation du stagiaire, absence de formation et/ou de rémunération...), puis à l'occasion de la recherche de règles de « bonne gouvernance » de la part des pouvoirs publics comme des organismes de formation et des structures d'accueil des stagiaires, qu'elles soient publiques ou privées (charte des stages...). Il nous est donc paru utile d'en faire un véritable objet de recherche, non seulement pour interroger son utilité, sa pertinence et les modalités de sa gouvernance, mais aussi en tant que révélateur de l'évolution des gouvernances de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

La poursuite des travaux sur ce sujet dans le cadre du RESTAG a débouché sur la publication en août 2013 d'un ouvrage, *Le stage. Formation ou exploitation ?*, co-dirigé par deux chercheurs du Largotec, V. de Briant et D. Glaymann (Presses Universitaires de Rennes).

- **L'étude de la gouvernance multiniveaux des finances publiques** conduite à la fois au niveau des acteurs et des territoires a donné lieu à un séminaire et à un colloque.

- Séminaire « La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) : perspectives disciplinaire et interdisciplinaire » (Coordination : Jean-François Picard, Christine Houteer, Xavier Pons) :

- 15 mai 2009 : *La normativité opérationnelle de la LOLF : problèmes éventuels posés par les normes de performance en matière de pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Intervenant : Alain Billon (Inspecteur générale de l'Education nationale, maître de conférences associé à l'UPEC), discutant : Yves Palau.
- 8 février 2010 : *Questions autour de la LOLF (la Loi organique relative aux lois de finances)*». Intervenant : Alain Billon, discutant Yves Palau.
- 15 mars 2010 : *LOLF et politique d'évaluation. L'exemple de l'éducation*. Intervenant : Xavier Pons, discutant Yves Palau.

- Colloque « Les conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales » organisé par Le Largotec, le Conseil général de l'Hérault et l'IPAG de l'Université Montpellier 1 en partenariat avec le CNFPT, la Société Française de Finances Publiques et la Casden, 6 et 7 juin 2013 à Montpellier Pierresvives, « la Cité des savoirs et du sport pour tous » (Coordination pour le Largotec : Philippe Frouté).

- Plusieurs chercheurs du Largotec spécialisés dans le domaine de la communication ont développé un travail sur **la communication politique** en distinguant **la communication publique territoriale**.

La communication politique fait l'objet de différents travaux compte tenu de son importance croissante. Les résultats inattendus du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 avaient conduit ces chercheurs à développer leurs travaux et la qualité du séminaire organisé en 2002-2003 avait attiré l'attention des éditions L'Harmattan, ce qui a incité à continuer à développer ce travail. Une série de 4 publications a suivi, accompagnant les travaux des chercheurs à l'occasion de chaque échéance électorale importante depuis 2002. Trois colloques, une publication, sont les activités les plus représentatives de cet axe durant cette période.

La communication publique territoriale a été régulièrement explorée, d'abord avec une démarche quantitative, grâce à une enquête annuelle auprès des principaux acteurs de la communication publique territoriale, qualitative ensuite au travers de colloques annuels sur le sujet et d'entretiens avec les professionnels. L'objectif consiste à explorer petit à petit l'ensemble du champ de la communication publique territoriale afin d'en délimiter les acteurs, les actes, les modes d'intervention, les publics et les fins. La confrontation entre points de vue des chercheurs et des acteurs de la communication publique territoriale est systématique, la démarche comparative internationale toujours présente. Le colloque de 2011 est l'activité la plus représentative sur cet objet d'étude.

- Colloques portant sur communication et politique :

- 6 juin 2008 : « *La communication des municipales 2008, enjeu national, enjeux locaux ?* » Travail en deux ateliers : "La communication des municipales 2008 : enjeu national, enjeux locaux ?" ; "De nouveaux modes narratifs dans la communication des municipales ?" (Coordinateur : Philippe Maarek).
- 19 juin 2009 : « *La communication politique des élections européennes de 2009: premier bilan* ». Trois ateliers : "La communication des Européennes en France", "Quelle place pour l'Europe dans la communication des Européennes de 200, entre la Crise et les enjeux nationaux" et "Elections européennes : Perspectives et Prospective" réunissant 22 intervenants de six pays (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, France, Grèce, Italie). (Coordinateur : Philippe Maarek).
- 4 juin 2010 : « *La communication politique des régionales 2010 : premier bilan* ». Deux ateliers "Campagnes régionales : enjeu national ?" et "Campagnes régionales : enjeux locaux ?". (Coordinateur : Philippe Maarek).
- 24 juin 2011 : « *Marketing territorial et marketing des entreprises : qui inspire l'autre ? Réseaux sociaux, politiques de marques et techniques d'influence* ». Journée organisée à l'Hôtel de Ville de Paris en partenariat avec le service Communication de la Ville de Paris. Deux ateliers "La marque comme révélateur d'un service public moderne ?" et "Usagers, citoyens, clients, la nouvelle confusion des genres ?" (Coordinateurs : Philippe Maarek et Brigitte Sebbah).

2.2 Rayonnement et attractivité académiques

2.2.1 Participation à des réseaux scientifiques

Le Largotec est co-fondateur du Réseau d'études sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'État et des nations (REGIMEN). Ce réseau international regroupe plus de 70 collègues de 15 pays d'Europe et Amérique du Nord. Il organise diverses manifestations (panels, colloques...) et publications. Son programme triennal de recherche porte sur les natures politiques de la gouvernance. Il a notamment donné lieu à trois panels, au Congrès de l'Association belge de science politique/congrès des associations francophones de science politique (Bruxelles, avril 2011), au Congrès de la Société québécoise de science politique (Montréal, mai 2011) et au Congrès de l'Association internationale de science politique (Madrid, juillet 2012). Le site du Largotec héberge et anime celui de REGIMEN : <http://largotec.u-pec.fr/reseaux/regimen/>.

Le Largotec a par ailleurs établi des partenariats de recherche avec les universités de Cluj (Roumanie), La Sapienza (Rome), Oxford-Brookes (Royaume Uni) et signé des co-tutelles de thèse avec les universités de Louvain-la-Neuve, (Belgique), Nuremberg-Erlangen (Allemagne) et Gand (Belgique).

2.2.2 Visibilité des membres du Largotec

➤ Experts

Vincent de BRIANT

- Expert auprès de l'ANRT (Association nationale pour la recherche et la technologie, évaluation de projet CIFRE), août 2012.
- Expert auprès de l'Unité Développement, sous-direction de la Recherche et de l'innovation du Conseil régional Île-de-France, en vue de l'attribution de d'allocations doctorales et post-doctorales régionales, sur la thématique *Action publique régionale et institutions politiques : perspectives historique, européenne, et comparative* (2008).

Yves PALAU

Expert auprès de l'ANRT (Association nationale pour la recherche et la technologie, évaluation de projets CIFRE), 2011 et 2012.

Xavier PONS

- Membre du Conseil scientifique de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Ministère de l'Éducation nationale).

Christian SIMON

- Membre de l'IAAER (International Association for Accounting Education and Research) et l'un des représentants de la France au Consortium.

Sylvie THORON

- Membre du Comité de veille de TerrEthique (<http://terrethique.org/>) depuis 2012.
- Membre du comité d'évaluation ANR « Sociétés et Changements Environnementaux », 2012 et 2013.
- Participation aux missions d'évaluation de l'AERES :
- Experte pour l'évaluation de Masters en 2008 et 2009, membre du comité de visite du CREM en 2010.
- Experte pour *The Netherlands Organisation for Scientific Research* (NWO) depuis 2012.

➤ Responsabilités éditoriales

Catherine ACHIN

- Membre du comité de rédaction de la Revue *Politix*.
- Membre du comité de rédaction de la Revue *Mouvements*.

Dominique GLAYMANN

- Membre du comité de rédaction de la revue *L'Homme et la société*.
- Membre du comité de lecture de la *Nouvelle revue du travail*.

Yves PALAU

- Secrétaire général adjoint du réseau REGIMEN (<http://www.univ-paris12.fr/fae/regimen>)
- Membre du comité consultatif de la Revue canadienne de science politique
- Membre du comité de rédaction et du comité scientifique de la revue *Fédéralisme-régionalisme*, revue en ligne de l'université de Liège, Belgique
- Membre du comité de rédaction de *The Roman Review of European Governance Studies*, université Babes-Bolyai, Cluj, Roumanie
- Membre du comité de rédaction de la revue *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*

Xavier PONS

- Membre du comité de rédaction de la revue *Administration et éducation* et de la *Revue internationale d'éducation*
- Reviewer au sein du réseau 23 de l'EERA (*European Educational Research Association*).

Sylvie THORON

- Rapporteur pour des revues à comité de lecture françaises (*Annales d'économie et de statistiques, Revue d'Economie Politique*) et internationales (*Games and Economic Behavior, Environmental and Resource Economics, Journal of Public Economic Theory...*)

➤ **Prix**

Xavier PONS

- Prix Jean-Claude Eicher pour le Développement de la Recherche en Éducation, Lauréat 2011.

➤ Sur l'axe fédérateur : La nature politique de la gouvernance

- *Organisation d'ateliers et de panels dans le cadre de partenariats internationaux :*

- Conférence internationale sur 'Sumud and the wall' co-organisée avec Oxford Brookes University, the University of Utrecht, Bethlehem University, Al-Quds open University, the Arab Education Centre et l'UPEC. Lancement des 'Wall Studies' (*organisateur principal*), 2010 ;
- Atelier 5 du Congrès de la Société québécoise de science politique des 8 et 9 mai 2008 : « La société civile globale : une nouvelle conception de la démocratie ? », Montréal, Canada
- Séminaire de recherche pour DOSSIER research group sur 'Space and Violence'. Oxford (UK), 2008, Oxford Brookes University, Royaume-Uni ;
- Organisateur principal d'un symposium international pour le réseau thématique 'HumanitarianNet' sur 'Urban Spaces and Crises ». Ouverture du symposium et présentation d'un texte sur 'Gated populations, walled territories: impacts on space and coping mechanisms', 2008, Odense (Danemark) ;
- Atelier 13 du Congrès de la Société québécoise de science politique des 19-20 mai 2011 : « Penser la gouvernance en français. Singularités, convergences ou mimétismes ? », Montréal, Canada ;
- Section thématique 7 du Congrès des Associations francophones de science politique des 20, 21 et 22 avril 2011 : « Etre gouverné en situation de gouvernance : pour une analyse des natures politiques de la gouvernance contemporaine », Bruxelles, Belgique ;
- Une quarantaine de communications présentées à l'étranger par les membres français du Largotec.

- *Attractivité nationale et internationale (recrutement, chercheurs invités...)*

Intégration au Largotec d'un **collègue étranger** en qualité de membre : Pierre Vercauteren, professeur de science politique aux Facultés universitaires catholiques de Mons, académie de Louvain-la-Neuve (Belgique), secrétaire général de REGIMEN.

Plusieurs professeurs invités, Sergiu Miscoiu de l'université Babes Bolyai de Cluj (Roumanie), Hélène Tessier, de l'université Saint-Paul d'Ottawa, Sylvie Paquerot de l'université d'Ottawa participent régulièrement aux activités du laboratoire. À ce titre, un programme blanc bilatéral a été déposé à l'ANR en janvier 2013 sous le titre « Gouverner par l'autonomisation et la responsabilisation. Une analyse comparée des politiques locales en France et en Roumanie » avec pour porteurs de projet Sergiu Miscoiu et Yves Palau.

➤ Sur le thème 1 : Les formes de normativité et leur évolution.

- Organisation d'ateliers et de panels dans le cadre de partenariats internationaux

Session (SS01.266) « Gouvernance et normativité : la liberté comme nouveau mode de gouvernement » lors du 21^e Congrès de l'Association internationale de science politique, 12-16 juillet 2009, Santiago, Chili.

➤ Sur le thème 2 : Gouvernance multiniveaux et politiques publiques.

- Participation à des réseaux scientifiques

Le Largotec est co-fondateur du Réseau d'études sur les stages et leur gouvernance (Restag). Ce réseau international a été créé à la suite des deux colloques sur les stages (*Les stages et leur gouvernance en débat*, Largotec, Créteil, 17-18 juin 2010 ; *Le stage dans la formation d'ingénieur*, École des ponts ParisTech, Champs-sur-Marne, 20-21 juin 2010), points de départ d'un travail commun. En créant ce réseau, le Largotec et l'École des Ponts, tous deux membres du PRES Paris-Est, ont voulu profiter du temps fort de réflexion constitué par ces deux colloques de juin 2010 pour inscrire dans la durée un travail d'observation, de réflexion et d'élaboration autour des stages.

Le Restag a trois axes de travail (un axe « observatoire », un axe « ressources communes » et un axe « recherche-action ») qu'il entend développer en associant des chercheurs de différentes disciplines et de différents pays. Mais, il s'agit aussi de débattre et d'élaborer en confrontant la recherche fondamentale au point de vue de praticiens des stages et d'acteurs sociaux intéressés par le sujet. Les échanges et les confrontations de points de vue sont en effet essentiels pour déboucher sur une connaissance, une compréhension et des propositions de qualité. Le réseau comprend des juristes, des économistes, des sociologues, des gestionnaires, des chercheurs en sciences de l'éducation et en science politique. Un ouvrage présentant les travaux et premiers résultats est paru en juin 2013 aux Presses Universitaires de Rennes, avec le soutien de l'UPEC.

2.3 Interactions avec l'environnement social, économique et culturel

➤ Sur le thème 2 : Gouvernance multiniveaux et politiques publiques.

- **Contrat de recherche avec le laboratoire EPEE** (Centre d'études des politiques économiques de l'université d'Evry, EA 2177) pour une enquête qualitative « *Engagement bénévole et Insertion professionnelle des jeunes* » en partenariat avec la Croix Rouge Française, les Scouts et Guides de France et le CNOSE dans le cadre du projet « Améliorer la valorisation de l'engagement bénévole dans l'insertion professionnelle des jeunes ». Mars 2010-Décembre 2010. Financement par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie Associative (DJEPVA) en partenariat avec le Centre d'Etudes de l'Emploi. (Coordination pour le Largotec : Béatrice Barbusse).
- **Contrat de recherche avec l'APEC** sur « *Le tutorat des stagiaires : le rôle des cadres en mutation ? (La place du tutorat dans le travail des cadres face à la multiplication des stages)* ». Projet de recherche du Largotec avec le soutien de l'École des Ponts ParisTech (Université Paris-Est) et du Restag, 2012-2013. (Coordination pour le Largotec : Dominique Glaymann).

3 Implication de l'unité dans la formation par la recherche

Le Largotec est rattaché à l'école doctorale du PRES Paris-Est « Organisations, marchés, institutions » dont le caractère interdisciplinaire rejoint une caractéristique constitutive du Largotec. Il siège au conseil de l'école doctorale, ses membres participent à la sélection des candidats aux contrats doctoraux. Il a d'ailleurs bénéficié ces quatre dernières années de quatre contrats doctoraux.

Les chercheurs du laboratoire en poste au 30 juin 2013 sont rattachés à la faculté d'Administration et échanges internationaux ou à l'Institut de préparation à l'administration générale de l'UPEC, à l'exception d'un membre rattaché à l'IUFM (futur ESPE), d'un professeur visiteur régulier rattaché à l'université catholique de Louvain, et d'un MCF rattaché à l'IUT de Meaux. Leur implication dans les formations au niveau master est importante et tout particulièrement pour les spécialités de la mention du master AMITER (Administration et management international des territoires) : *administration publique et gestion des collectivités locales, administration internationale des projets territoriaux et action humanitaire internationale et ONG*.

La prochaine transformation de l'offre de formation de ces deux composantes avec la demande de création de deux masters l'un en politiques européennes et internationales, l'autre en politiques publiques dont les ouvertures sont prévues en septembre 2015 augmentera encore l'articulation des formations avec le laboratoire.

L'accompagnement et l'encadrement des doctorants est une des priorités du Largotec. Ils s'organisent autour d'un séminaire de formation des doctorants et d'un parcours de thèse accompagné.

3.1 Un séminaire de formation des doctorants et « futurs » doctorants.

Dans le cadre de l'école doctorale « Organisations, marchés, institutions » (OMI) de l'Université Paris-Est, le Largotec organise depuis 2008 un séminaire interdisciplinaire, sur l'épistémologie de la recherche, destiné à la formation des doctorants et futurs doctorants.

- **Objet :** Le séminaire des doctorants est fondé sur l'étude des fondements de la recherche entreprise par les doctorants et de leur impact sur la conduite de la thèse :
 - fondements épistémologiques de la thèse (entreprise ou projetée) ;
 - fondements disciplinaires et/ou interdisciplinaires de la thèse (ou du projet de thèse) ;
 - articulation entre les fondements épistémologiques, les fondements disciplinaires et la conduite de la thèse (formulation du sujet, conduite du projet de thèse, rédaction de la thèse...).
- **Public.** Le séminaire présente une double particularité :
 - il est ouvert aux doctorants ou aux « candidats » à l'inscription en doctorat, relevant notamment des disciplines de l'OMI (droit, philosophie pratique, sciences de gestion, sciences économiques, sciences politiques, sociologie...). Mais il est également ouvert sur demande acceptée à ceux qui souhaitent se former à la méthodologie de la recherche préalablement au dépôt de leur projet de thèse ou à des « auditeurs libres » dont la demande est acceptée en fonction de leur projet ;
 - à ce titre, il accueille des doctorants de plusieurs laboratoires différents, rattachés à l'Université Paris-Est (EEP, ERUDITE, SDIE, LARGOTEC ...), ainsi que des étudiants de différents Masters ayant un projet de thèse à élaborer ;
 - de ce fait son effectif pour chaque séance est d'environ 10 à 15 participants.

- **Méthode.** Le séminaire est fondé sur :
 - une approche transversale de la recherche doctorale en « sciences sociales », fondée sur la mise en évidence des fondements communs aux disciplines concernées, mais aussi de leurs différences d'approche ;
 - la confrontation de ces ressemblances et de ces différences dans le but d'aider le doctorant à identifier les « déterminants » de sa recherche et à se les approprier ;
 - l'identification, séance après séance, des questions de méthode devant être abordées, dans une démarche « constructiviste » ;
 - le programme du séminaire dépend à ce titre en partie des besoins exprimés ou apparus à l'occasion des séances.

- **Modalités.** Le séminaire annuel est divisé en dix séances de deux heures (20 heures) :
 - le programme du séminaire dépend en partie des besoins exprimés ou apparus à l'occasion des séances ;
 - la première partie du séminaire est consacrée à une présentation par le participant de ses travaux en l'état (au moins deux présentations, de 20 minutes maximum, par séance, avec inscription préalable). Chaque participant peut communiquer à l'avance un document de travail aux membres du séminaire ;
 - la présentation est suivie d'une discussion avec les membres du séminaire ;
 - la seconde partie du séminaire est consacrée à des approfondissements/reprises méthodologiques, en rapport avec la (les) présentation (s), ou sur la méthodologie de la recherche (en fonction des besoins exprimés par les participants au séminaire) ;
 - les membres du laboratoire et d'autres laboratoires sont invités à y participer, en fonction des thèmes abordés.

- **Validation.** Le séminaire est ouvert sur inscription préalable aux doctorants et « futurs » doctorants (statut d'auditeur libre). La présence au séminaire fait l'objet d'une validation par l'école doctorale. Elle constitue un élément d'appréciation dans l'évaluation du « parcours de thèse » du doctorant ou futur doctorant, en vue de son inscription ou de sa réinscription d'une année sur l'autre.

- **Liens avec les masters.** Le séminaire est ouvert, en « auditeurs libres » aux étudiants de masters de la faculté d'AEI, ou à ceux des autres facultés. A ce titre il contribue à leur formation à la recherche ou par la recherche. A l'inverse, les enseignants-chercheurs du Largotec, comme enseignants de l'Université Paris-Est contribuent à diffuser les résultats de leurs recherches dans le cadre de leur service.

3.2 L'accompagnement des doctorants

Le Largotec, équipe d'accueil de doctorants (EA 4688), prévoit un « **parcours de thèse** » qui a pour but de les accompagner tout au long de leurs recherches, pour en favoriser l'excellence et en permettre l'aboutissement. Il contribue ainsi à la mise en œuvre de la **charte des thèses** de l'Université Paris-Est et au respect de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la **formation doctorale**.

Le parcours est déterminé en accord avec le doctorant et son directeur de thèse. Il est ponctué en tout par au moins trois rendez-vous : deux d'« orientation », au début et à la fin de la recherche, et un « d'évaluation » de l'état d'avancement des travaux de recherche, dans le cadre du « séminaire des doctorants » (méthodologie de la recherche), en plein accord avec le directeur de thèse. Le séminaire des doctorants (méthodologie de la recherche) fait partie de leur accompagnement dès lors que les doctorants inscrits au Largotec ont

l'obligation d'y présenter leurs travaux en l'état au moins une fois dans les trois ans de leur inscription. Ils sont par ailleurs invités à participer à l'ensemble des travaux du laboratoire et notamment à ses séminaires de recherche.

L'ensemble constitue tout ou partie de « la formation doctorale [...] sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du grade de docteur » (art. 1^{er}, arrêté du 7 août 2006).

4 Stratégie et perspectives scientifiques pour le futur contrat

Le Largotec et le laboratoire Espaces, éthiques et politiques-institut Hannah Arendt (EEP-IHA EA 4118) ont décidé de fusionner et de donner naissance à un nouveau laboratoire en 2015 : le **Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt - Paris Est (LIPHA - Paris Est)**.

La création de ce laboratoire vise deux objectifs :

- d'une part, rendre plus visible l'étude du politique et notamment la science politique au sein du paysage universitaire de l'est-parisien où elle était disséminée, pour accompagner le projet de création d'un Institut d'études politiques qui devrait être inscrit dans le projet d'établissement (2015-2019) dont le LIPHA - Paris Est constituera l'adossement à la recherche ;
- d'autre part, regrouper deux laboratoires de taille moyenne travaillant sur des thématiques proches et qui ont déjà pu éprouver l'intérêt scientifique d'un travail en commun pour donner plus d'ampleur aux recherches sur les manières de gouverner dans les sociétés contemporaines en articulant les approches éthiques, normatives et en termes de politiques publiques. Ce regroupement favorisera la visibilité et la centralité de la nouvelle équipe sur le thème de la **gouvernementalité** en contexte de globalisation, dans le paysage de la recherche française.

Cette restructuration nous conduit à une orientation scientifique partiellement renouvelée dans la mesure où les recherches des deux laboratoires étaient déjà très complémentaires. L'orientation scientifique s'organisera autour d'un axe fédérateur « **Gouvernementalité et globalisation** » et de deux thèmes, « **controverses éthiques et politiques** » et « **gouvernance multinationaux et actions publique** ».

Ce nouveau programme de recherche se reflète notamment dans le choix d'inscrire le nom de Hannah Arendt dans l'intitulé du nouveau laboratoire. À la fois philosophe et politologue, cette auteure majeure de la période contemporaine symbolise l'association entre approches philosophique - plutôt orientée vers une critique du politique par le recours à l'éthique - et politologique - orientée vers l'élucidation des débats éthiques par les contextes sociopolitiques.

4.1 Axe fédérateur du nouveau laboratoire (LIPHA-Paris Est) : **Gouvernementalité et globalisation**

Notre nouveau laboratoire a décidé de centrer ses recherches sur la **gouvernementalité** des sociétés en contexte de globalisation pour les cinq années du prochain contrat (2015-2019). Ce choix est la suite logique des recherches antérieures menées par EEP-IHA et le LARGOTEC et d'une décision de donner un tour partiellement nouveau à nos travaux.

En effet, depuis sa création le Largotec a centré son analyse sur la **gouvernance publique** qu'il a principalement étudiée à travers les transformations des normes de gouvernement et certains champs de l'action publique, celui du social, de l'éducation et de l'emploi

notamment en y observant la perméabilité croissante entre les logiques et les outils de gouvernance publique et de gouvernance privée.

Ces analyses ont souvent convergé vers le constat, somme toute banal, d'une transformation des modes d'action de la puissance publique dans un sens apparaissant moins contraignant, voire dans certains cas d'un retrait de celle-ci de la sphère sociale, accompagnée d'une sophistication des outils de gouvernement et de pouvoir qui rend ceux-ci plus efficaces à certains égards (faire faire sous l'effet d'injonctions ou de contraintes intériorisées par les acteurs) et moins performants à d'autres (comme par exemple dans le cas de la régulation des activités financières).

En d'autres termes, la transformation ou la réduction de la puissance publique s'accompagnerait de l'accroissement du contrôle social et des outils de gouvernement. C'est cette situation paradoxale qu'a analysé l'ouvrage « *Gouvernance et normativité, la gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité* » qui a dressé l'hypothèse d'un pouvoir fondé sur l'autonomie et la responsabilité et que le colloque « *l'État moralisateur* » co-piloté par nos deux laboratoires a exploré sous un autre angle, celui du pluralisme des registres normatifs mobilisés par l'État parmi lesquels la morale connaît un retour remarqué. De leur côté, les chercheurs de l'ex-laboratoire EEP-IHA trouveront dans cet axe de recherche un prolongement naturel aux travaux déjà organisés notamment autour de la gouvernance du monde hospitalier (sa « managérialisation »).

Plus largement, il s'agira de tester scientifiquement l'hypothèse d'un possible **hiatus entre les principes de l'éthique et les normes de la nouvelle gouvernance** pourtant présentées comme inspirées par lesdits principes. Hypothèse déjà travaillée d'une part lors des communications des membres de l'EEP-IHA au colloque « *l'État moralisateur* » (le contexte obligeant à une réactualisation de la réflexion sur les rapports entre l'éthique, la morale, le moralisme et la moralisation), d'autre part au sujet des seuls patients âgés dans le numéro 144 de la revue *Gérontologie et société* « Ethique et vieillissement » entièrement dirigé par les membres de l'EEP-IHA.

Analyser la gouvernementalité des sociétés en contexte de globalisation nous permettra de poser les linéaments d'une *éthique médicale comparée*, discipline rendue indispensable par le dit contexte et par les confrontations dans le monde du soin au sens large du terme de populations d'origines diverses. Nous approfondirons notre analyse de cette situation en partant notamment des hypothèses de travail forgées par Michel Foucault. Il ne s'agira pas ici de travailler sur son œuvre mais de partir d'un certain nombre de pistes tracées par lui pour analyser autrement les outils mobilisés pour gouverner la société dans un contexte qui promeut à l'échelle mondiale les valeurs de liberté, d'autonomie individuelle et tend à dévaloriser toute verticalité et unilatéralité du pouvoir en même temps que la souveraineté des États. Ainsi, nous considérerons la notion de gouvernementalité comme « (...) l'ensemble des pratiques par lesquelles on peut constituer définir, organiser, instrumentaliser les stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir les uns à l'égard des autres. » (M. Foucault, *Dits et écrits* t.IV, NRF, 1994, p. 728). Ce que nous étudierons plus particulièrement à travers cette notion, ce sont « (...) les pratiques complexes et multiples d'une gouvernementalité qui suppose d'un côté des formes rationnelles, des procédures techniques, des instrumentations à travers lesquelles elle s'exerce et, d'autre part, des jeux stratégiques qui rendent instables et réversibles les relations de pouvoir qu'elles doivent assurer. » (*idem* p. 582).

Cette approche nous semble avoir un fort intérêt heuristique pour plusieurs raisons : elle dépasse l'État et les institutions, sans les nier, en s'intéressant à toutes les manières de gouverner les individus, elle interroge la distinction entre politique et non politique et surtout, pour ces raisons mêmes, elle semble particulièrement adaptée pour analyser le

politique à l'heure d'une globalisation qui peut faire l'objet d'approches diverses mais dont on voit bien qu'elle réinterroge pour le moins les grandes catégories sur lesquelles s'est déployé le pouvoir telles que l'État, la souveraineté ou la loi. Si la globalisation entendue comme un processus en cours, voire comme une étape particulière d'une mondialisation considérée comme un phénomène ancien (cf. Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Arthaud, 1985 ; Morin, Kern, *Terre-Patrie*, Seuil, 1993 ; Michalet, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, La Découverte, 2002) est une caractéristique majeure du contexte dans lequel évoluent les sociétés contemporaines, elle ne suffit pas à le caractériser. Ce qui interroge sur les modalités actuelles et en mutation de la gouvernementalité des sociétés, c'est aussi la montée de la valeur de l'individualisme et des appels à l'autonomie alors que la plupart des activités sociales (l'emploi, l'éducation, la consommation, la communication, la santé) sont plus socialisées que jamais, d'où les interrogations tant sur le lien social (atteint, délité, fracturé) que sur les structures et les normes collectives. On peut voir là un des effets de l'influence des idées et des normes néo-libérales en même temps qu'une de leurs limites.

Comme l'écrit Zygmunt Bauman, analysant le fonctionnement des sociétés actuelles qu'il qualifie de « liquides » compte tenu de la rapidité des évolutions, de la fluidité des situations et de la fragilisation des structures et des institutions « Paradoxalement, quand on exige de l'individu qu'il prenne sa vie en mains, et quand on fait pression sur lui en ce sens, on aboutit à moins de contrôle individuel sur le cours de la vie » (Bauman, *La société assiégée*, Le Rouergue Chambon, 2005, p. 100). Même si cette problématique renoue avec ce qu'écrivait Émile Durkheim (*De la division du travail social*, PUF, 1998, p. XLIII) il y a plus d'un siècle (« Comment se fait-il que tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il à la fois être plus personnel et plus solidaire ? »), le contexte actuel est celui d'une société dont on peine à discerner la nature comme le dit la diversité des qualificatifs qu'on lui attribue : société du risque, liquide post-moderne, post-industrielle, hyper-individualiste etc.

Parmi les autres caractéristiques notables et rendant complexe la gouvernementalité de ces sociétés contemporaines, il aussi faut noter l'évolution du rapport au temps. La pression du court-terme, de l'urgence (Aubert, *Le culte de l'urgence*, Champs Actuel, 2004) et l'accélération des techniques et du social (Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, 2010) pèsent sur l'action publique comme sur les modes de gestion privée en fragilisant les statuts et les engagements des individus alors même que leur vie s'allonge et que les repères d'âge et de génération se transforment. Cette pression se fait par exemple sentir de manière particulièrement aiguë dans le monde du soin (passage de la dotation globale à la « T2A »), rendant parfois difficile la fidélité aux principes éthiques essentiels. Comme le suggère Jean-François Bayart à propos de la notion de « globalisation » (*Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Fayard, 2004), la mondialisation peut être également analysée comme un mouvement « d'unification du monde » qui procède d'une « mutation de son espace-temps ». Dans ce cadre, c'est l'accélération des échanges (commerciaux, culturels, humains) qui contribue à cette « unification » et à cette « compression » et qui conduit, comme l'affirme le sociologue anglais Anthony Giddens, pour désigner « la modernité », à « l'extension et à l'intensification à l'échelle du monde des relations sociales » (*The consequences of Modernity*, Stanford, 1990). C'est bien la gouvernementalité de ces relations sociales étendues et intensifiées que l'on se propose de mettre au cœur de nos recherches.

4.1.1 Thème 1. Controverses éthiques et politiques

Ce thème intègre et relie deux approches des controverses : une approche philosophique et une approche de sciences sociales (notamment économique, politologique et sociologique). Le

choix de l'objet « controverse » se justifie par une demande sociale émergente nourrie par l'actualité des débats de société, notamment sociotechniques, bioéthiques et environnementaux, et par l'inscription croissante de ce phénomène et de cette notion dans l'agenda de recherche en science politique (on peut noter à ce propos l'intensification des publications sur ce thème dans les revues à comité de lecture et la très récente augmentation du nombre de postes de MCF mis au concours et profilés « analyse des controverses »).

Plus précisément que ne le feraient les termes « débat » ou « enjeu », le terme controverse a l'avantage heuristique d'aborder la tension et la confrontation entre intérêts et valeurs, idéologie et éthique (règle et norme) et, ce faisant, il permet d'éclairer le changement social et politique, les phénomènes d'émergence des problèmes publics, la rencontre entre des espaces sociaux et politiques hétérogènes et leurs conséquences sur l'action publique et la gouvernance notamment en ce qui concerne l'émergence des normes. Dans ce cadre, elle opère comme un laboratoire qui permet d'observer de manière plus satisfaisante les transformations des sociétés contemporaines, essentiellement complexes (Bauman) et multipolaires, caractérisées par « le fait du pluralisme » (Rawls) - c'est-à-dire l'opposition irréductible d'intérêts et de valeurs divergents - et l'incertitude (Beck, Callon et Lascoumes).

L'approche philosophique vise à examiner au plan conceptuel les conditions de possibilité et de légitimité de la gouvernementalité des sociétés en contexte de globalisation en questionnant sa conformité aux exigences de l'éthique ou de la morale.

Dans le prolongement des travaux d'économie normative à la frontière entre philosophie politique et économie (Rawls, concept de *capability* chez Sen), ce premier axe vise notamment à questionner les principes de justice en économie et, plus particulièrement, d'aborder la gouvernance économique en termes moraux, en reconstituant les termes des différentes controverses académiques et théoriques entre économistes-philosophes, d'une part, et philosophes-économistes, d'autre part.

Dans le contexte politique et institutionnel global de managérialisation du système hospitalier - illustré notamment par la loi « Hôpital, Patient, Santé et Territoire » de 2009 et par l'adoption d'une tarification à l'activité (T2A) - le deuxième axe s'interroge ainsi sur le sens de l'activité des agents publics et des citoyens usagers et ressortissants des politiques publiques de santé. Dans ce cadre, les controverses sont analysées comme des discussions ou délibérations morales impliquant des soignants et des patients confrontés à des dilemmes dont les enjeux doivent être clarifiés par la réflexion philosophique. Plus précisément, les travaux de recherche prévus dans cet axe privilégieront, entre autres, l'étude des concepts de décision et de dignité (Fiat, 2010-2012), des situations de handicap (Quentin, 2013), des procréations médicalement assistées et des biotechnologies (Smadja, 2009).

Sachant que certains dilemmes vécus par les soignants s'avèrent parfois ne pas pouvoir être dépassés par quelque réflexion juridique ou éthique que ce soit, s'abîmant alors en apories, un autre thème de recherche sera celui du tragique, drame de l'indécidabilité auquel sont souvent confrontés les soignants (ne pouvant ni contraindre ni ne pas contraindre, ni dire ni ne pas dire, ni arrêter les traitements ni ne pas les arrêter). Une Journée d'études organisée par les membres de l'EEP (« *De l'éthique au tragique* », 25 mai 2013) a déjà été consacrée à ce thème. Elle sera suivie d'une édition des Actes puis d'un colloque international, où elle sera abordée à partir du motif de la controverse (qui plutôt qu'un conflit de valeurs est un conflit où les adversaires combattent au nom des mêmes valeurs : combats d'homonymes, puisque c'est par exemple en invoquant la même valeur de dignité que certains militent pour la légalisation de l'euthanasie, d'autres contre).

L'approche descriptive des sciences sociales (science politique, sociologie, sciences économiques) privilégie l'observation empirique de controverses situées et l'explicitation de leurs ressorts et de leurs dynamiques spécifiques.

Négociations et controverses : dans le prolongement de l'étude positive des *Sentiments moraux* d'Adam Smith, ce troisième axe de recherche cherche à rendre compte de l'utilisation et des usages des principes de justice par les acteurs en particulier lorsque, en situation de controverse et de négociation entre positions divergentes, ils doivent décider d'un partage (question de l'élicitation des principes de justice). Lorsque la règle de partage fait l'objet d'une négociation, les principes de justice peuvent être des instruments déterminants pour le pouvoir de négociation (S. Thoron 2010). On peut aussi s'attendre à ce qu'ils émergent de la négociation (S. Thoron 2009) et qu'ils découlent de la dynamique spécifique de la controverse. Alors que l'État perd son monopole et jusqu'à une certaine légitimité dans la gouvernance, la négociation apparaît comme un mécanisme de coordination adéquat tant au niveau inférieur (négociations salariales, Grenelles divers et variés) que supérieur à l'État (négociations internationales). Par ailleurs, dans une perspective historique, les conflits entre groupes sociaux seront analysés à l'aide du concept d'*économie morale* (Thomson, 1963, L. Fontaine 2008, D. Fassin 2009, 2013) qui met l'accent sur l'imbrication de l'économique et du social et sur le changement social et, de ce fait, opère un recadrage sur les oppositions idéologiques et sur les engagements discursifs observables en situation de débat et de controverse.

Participations, délibération et controverse : cet axe de recherche privilégie l'observation et l'analyse des controverses situées qui engagent des acteurs citoyens ou occupant des positions subordonnées traditionnellement écartés des processus d'élaboration des décisions collectives. En particulier, à travers l'analyse des *politiques de l'éthique*, la recherche entend éclairer le fonctionnement des groupes de réflexion éthique mis en place notamment dans les hôpitaux. Ces dispositifs nouveaux de politiques publiques ont pour mission de permettre une expression, une implication et une participation plus inclusives en organisant des arènes délibératives à l'échelle locale régionale qui mettent aux prises des acteurs mutuellement engagés dans des processus de mise en œuvre et d'évaluation des politiques sanitaires.

Dans le prolongement des travaux de la sociologie pragmatique de Boltanski et de Thévenot (qui privilégie « l'examen des moments de rupture d'ordre, rendue manifeste par la crise, le déséquilibre, la critique, la dispute, ou la remise en cause », Boltanski, Thévenot, *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991, p. 39), l'analyse des controverses entend échapper aussi bien à la stigmatisation propre à « la sociologie cynique » qu'à « l'idéalisation » (Loïc Blondiaux « Entre idéalisation et stigmatisation » *Participations*, p. 15) propre à « la sociologie morale » (Gary Marks, « Structural Policy and Multilevel Governance en the EC », in A. Cafruny ad G. Rosenthal (eds), *The State of the European Community, Vol. 2 : The Masstricht Debates ad Beyond* (Boulder, CO : Lynne Rienner, and Harlow : Longman), 1992, p. 392) en s'intéressant aux interactions indissociablement sociales et argumentatives à travers lesquelles les rapports de force se pacifient et se civilisent (cf. Cyril Lemieux « A quoi sert l'analyse des controverses, *Mil Neuf Cent*). Il s'agira de chercher à savoir *dans quelle mesure* le moment de la délibération est libre et inaugural.

On s'intéressera aussi sous cet angle aux controverses accompagnant la construction de certaines causes en enjeux politiques et la mise en place de nouveaux dispositifs législatifs. Le recours à des arguments de type moral dans le débat politique, tout comme la politisation d'enjeux longtemps perçus comme « intimes » sont très remarquables ces dernières années autour de réformes (« sociétales » selon leurs détracteurs), relatives à des questions de genre et de sexualité. Des recherches traiteront de ces controverses pour comprendre comment, à travers celles-ci, s'opère une articulation originale entre justifications morale et politique et comment bougent les frontières entre sphères publique et privée.

4.1.2 Thème 2. Gouvernance multiniveaux et action publique

Dans le cadre de l'étude de la gouvernementalité des sociétés contemporaines en contexte de globalisation, comme axe majeur de recherche du nouveau laboratoire, la poursuite de l'étude de la « gouvernance multiniveaux » et des « politiques publiques » dont elle est le révélateur ou l'instrument, s'inscrit dans la continuité des travaux du le Largotec, tout comme ceux des autres chercheurs s'inscrivant dans le projet du LIPHA - Paris Est.

Elle se doit cependant d'élargir son cadre d'analyse des politiques publiques à l'action publique. En effet, la gouvernance multiniveaux, comme système de « négociation » continue entre acteurs de plusieurs niveaux (« *a system on continuous negotiation among nested governments at several territorial tiers* » Gary Marks, « Structural Policy and Multilevel Governance en the EC », in A. Cafruny ad G. Rosenthal (eds), *The State of the European Community, Vol. 2 : The Maastricht Debates and Beyond* (Boulder, CO : Lynne Rienner, and Harlow : Longman), 1992, p. 392), met en évidence à la fois la diversité de ces acteurs, comme la diversité de leurs interactions, du niveau local au niveau global.

C'est pourquoi la thématique devient « *Gouvernance multiniveaux et action publique* », afin de mieux les prendre en compte dans le contexte de la globalisation qui constitue désormais le cadre au sein duquel les questions de gouvernance prennent une autre dimension. Il devient en effet de plus en plus difficile d'abstraire l'action publique, comme action collective, de son contexte contemporain : la globalisation dont la gouvernance multiniveaux est l'une des manifestations majeures, qu'elle en soit « la » cause ou « la » conséquence.

Il en résulte pour le nouveau laboratoire des perspectives de recherche dans plusieurs domaines dont la particularité sera d'étudier les différentes formes d'articulation des « niveaux » entre eux, quelle que soit leur « nature » ou leur « configuration ».

Il s'agira ainsi notamment d'étudier :

➤ « **La gouvernance multiniveaux comme gouvernance multiforme** ».

La notion même de gouvernance met en évidence de nouvelles formes de dépendance et d'interdépendance, notamment des États, mais c'est aussi le cas, au-delà ou en deçà, au plan interne comme au plan externe de la plupart des « acteurs » sociaux. On constate en effet que ceux-ci sont aujourd'hui enserrés, souvent à leur initiative, dans un système de gouvernance multiniveaux, qui remet en cause leur « autonomie » ou modifie leurs représentations traditionnelles. La gouvernance multiniveaux est en effet multiforme, dès lors que les vecteurs de la dépendance et de l'interdépendance qu'elle exprime peuvent être normatifs, technologiques, financiers... en plus de renvoyer à une multiplicité d'acteurs (Union européenne, collectivités territoriales, entreprises, ONG...).

Il s'agit dès lors ici d'analyser les formes de « médiation » que prend la gouvernance multiniveaux (politiques, juridiques, économiques, sociologiques, culturelles...). La question sous-jacente est dès lors celle de la mesure de la portée d'une gouvernance multiniveaux « par les instruments » ou celle de la portée des instruments eux-mêmes sur la gouvernance multi-niveaux. Les objet d'étude de la gouvernance multiniveaux sont nombreux et peuvent à cet égard constituer des champs de recherche autonomes, mais néanmoins articulés entre eux :

➤ **La gouvernance de l'environnement dans la globalisation**

On observe en effet une volonté croissante de chercher au niveau international les solutions à des problèmes variés liés à la santé, l'environnement, les droits de l'homme... comme en témoigne le concept de bien public mondial qui a surgi sur le devant de la scène

internationale au début des années 2000, porté en particulier par certaines grandes instances internationales - on en trouve une définition dans l'ouvrage de Kaul, Grunberg et Stern « *Les biens publics mondiaux - La coopération internationale au XXIe siècle* » publié par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) en 1999.

Dès lors la question se pose de savoir comment les décisions et résultats des négociations internationales s'articulent, ou pas, avec les modes de gouvernance aux niveaux régional, national et local, ceux qui préexistaient et ceux qui ont été mis en place à cette occasion ? Le cas du projet de création d'une Organisation mondiale de l'environnement n'a jusqu'ici pas abouti, est à cet égard exemplaire. Pour faire face à ce que l'on désigne comme des menaces environnementales globales, il n'existe à ce jour qu'une gouvernance internationale décentralisée, par nature éclatée ou fragmentée.

Le projet de recherche, toujours interdisciplinaire, consiste à étudier cette gouvernance pour mettre en évidence les articulations entre les négociations qui ont lieu au niveau international, et qui participent à la constitution d'un droit international de l'environnement, les politiques publiques menées au sein de chaque pays en partie déterminées par les normes et décisions prises au niveau international et les actions et agendas menés au niveau local. Sachant que le terme d'articulation n'est pas toujours adapté à un interface entre ces différents niveaux qui n'a bien souvent pas été prévu ni organisé. Il est alors aussi intéressant d'étudier les conflits qui peuvent survenir, par exemple entre d'une part les mécanismes construits au niveau international comme le marché du carbone et le mécanisme de développement propre dans le cas des négociations climats ou le marché de la compensation dans le cas des négociations sur la biodiversité et d'autre part les fonctionnement de type locaux comme ceux basés sur une auto-gouvernance des biens communs, pour reprendre le terme proposé par Elinor Ostrom (1990).

À cette interaction entre les niveaux de décision s'ajoute une interaction entre régimes ou « complexes de régimes » (O.R. Young 2002). On peut citer l'exemple de l'interaction entre les négociations sur le changement climatique et celles sur la biodiversité. Ainsi est-il intéressant d'analyser ces deux négociations comme deux co-processus parallèles et interdépendants et d'étudier la circulation, entre eux, des normes et acteurs. Un projet est d'étudier les processus d'élaboration de normes internationales en matière d'environnement. Il est aussi important d'étudier les différents types d'acteurs, États, entreprises, ONG, qui interviennent à ces différents niveaux et ou dans ces différents domaines. Sachant que pour en rajouter à la complexité, ceux-ci ne sont pas spécifiques à ceux-là, délégués, entreprises et ONG navigant entre les différents régimes et pouvant intervenir à différents niveaux.

Plusieurs chercheurs du laboratoire (Sylvie Thoron, Vincent de Briant...) ont chacun dans son domaine publié sur ces thèmes ou sont intervenus dans des colloques sur le sujet. L'étude de la gouvernance multiniveaux de l'environnement dans un contexte de globalisation s'inscrit dès lors dans leur agenda de recherche. Compte tenu du caractère interdisciplinaire du laboratoire, il est néanmoins prévu d'articuler les thèmes entre eux, et notamment ici avec celui de la « coadministration » et celui de la « métropolisation ».

➤ **La gouvernance multiniveaux : quels territoires ? Quels instruments ? Quels agents ?**

Le global et le local, par définition, sont en interaction permanente, comme l'exprime le néologisme *glocal* ou la stratégie « penser global, agir local ». C'est pourquoi la question de la gouvernance multiniveaux se décline au niveau des territoires, des instruments et des agents, dont la question de l'environnement pourrait à elle seule illustrer. Sans exclure de faire converger le premier chantier de recherche avec le second, trois domaines particuliers sont ici

étudiés : « les métropoles et la métropolisation », la « coadministration » et « la transformation des personnels politiques ».

- Le territoire des « métropoles », et les métropoles elles-mêmes constituent en effet un terrain d'étude privilégié pour étudier la gouvernance multiniveaux en France comme à l'étranger. Elles correspondent par ailleurs à un mouvement de transformation statutaire qui connaît une actualité particulière en France.
- La « coadministration » est à ce titre la notion qui exprime le caractère particulier des instruments qui se déploient dans les métropoles, même si la coadministration se retrouve dans de nombreux domaines, en lien direct avec plusieurs des chantiers déjà explorés dans le cadre du Largotec notamment (éducation, emploi, protection sociale, finances publiques communication..). Elle constitue un domaine de la gouvernance multiniveaux néanmoins peu exploré et à ce titre constitue un chantier de recherche particulier mobilisant des compétences variées, présente dans le nouveau laboratoire : politiques, juridiques, économiques, gestionnaires, sociologiques...
- Les « personnels politiques » constituent quant à eux une catégorie d'agent de la gouvernance multiniveaux en pleine transformation, notamment dans le cas français. C'est pourquoi l'étude des « transformations du personnel politique » constitue d'ores et déjà un chantier de recherche ouvert, avant même la création du nouveau laboratoire par des chercheurs des deux entités qui se rejoignent en son sein. L'étude des transformations du personnel politique débutera notamment par une enquête collective portant sur les élections municipales françaises de 2014. Il s'agira d'articuler des enquêtes portant sur les entreprises de mobilisation politique qui sont au cœur de la construction du rapport gouvernants/gouvernés avec l'observation des mutations des gouvernants et des effets de la globalisation (processus complexes de féminisation des élites politiques, rajeunissement général des élus, activation d'entreprises politiques anti-globalisation, construction des enjeux, évolution des manières de faire campagne, etc.). Ces opérations collectives de recherche mèneront à l'organisation d'une journée d'étude consacrée aux élections à Paris et dans l'Est parisien à l'UPEC et à l'UPEM et d'un colloque à l'Assemblée nationale rassemblant des chercheurs ayant travaillé sur les municipales en Île-de-France, en région et dans les outre-mer. Ces manifestations scientifiques coïncideront avec la mise en place du LIPHA - Paris Est à la fin de l'année 2014 et donneront lieu à la publication d'un ouvrage collectif en 2015. Elles pourront être prolongées par une analyse des scrutins de 2015 (élections régionales et départementales) et de 2017 (élection présidentielle et élections législatives), menant à une valorisation en 2018.
- Un grand nombre de travaux d'horizons théoriques variés aborde la question de la ségrégation. Un petit nombre relie cette question à celle de la gouvernance. Parmi ceux-ci un article fondateur en économie publique propose une description de l'offre de biens publics par des municipalités au sein d'une juridiction donnée. Cet article, *A Pure Theory of Local Expenditures* de Charles Tiebout, montre comment la conjonction des préférences individuelles des citoyens avec les choix des municipalités en matière d'imposition et de fourniture de biens publics aboutit à une spécialisation des municipalités. Cette spécialisation peut expliquer en partie les phénomènes de ségrégation spatiale et sociale observés aux Etats-Unis. Des travaux récents, notamment, *Does endogenous formation of jurisdictions lead to wealth-stratification?* de Nicolas Gravel et Sylvie Thoron, montrent que ces résultats sont dépendants d'hypothèses fortes du modèle sous-jacent. Les mêmes éléments peuvent donc conduire soit au renforcement de la ségrégation soit à sa diminution. Cela appelle une recherche consistant à questionner ces relations dans le cas français. Peut-on

mettre en évidence des phénomènes de ségrégation liés à la fourniture de biens publics locaux en France ? En outre, on peut se demander si les spécificités liées à la fourniture de biens publics dans le cadre de la décentralisation qui spécialise les différents niveaux de collectivité, à la fois dans le type de biens fournis et dans leur capacité financière, pourraient accroître ou au contraire résorber la ségrégation.

➤ **La gouvernance multiniveaux de l'emploi et des relations formation/emploi**

Plusieurs travaux ont déjà été menés par plusieurs chercheurs du Largotec sur les évolutions de l'emploi, du recrutement, de l'insertion professionnelle et des relations formation/emploi. C'est notamment le cas des recherches sur l'intérim (Dominique Glaymann), sur les stages (Béatrice Barbusse, Vincent de Briant, Dominique Glaymann), sur les relations éducation/formation/emploi (Dominique Glaymann, Xavier Pons).

Les nouvelles modalités de gestion de la main-d'œuvre, du recrutement et de l'insertion professionnelle des jeunes entrent en congruence avec la mise en avant des notions de compétence et d'employabilité. Cela interroge sur les évolutions du système d'emploi, sa « marchandisation ». Cela pose aussi question sur les transformations du système éducatif et sur la recherche de professionnalisation des études. Le rapprochement entre logiques publiques et privées, comme l'évolution des normes (l'emploi stable sous forme de CDI est de plus en plus concurrencé dans un contexte fortement marqué par un sous-emploi massif persistant). Autant d'objets de recherche qui seront poursuivis, notamment par le travail sur l'essor et la gouvernance des stages et la publication faisant suite au séminaire GEFE 2011-2012.

Ainsi, la gouvernance multiniveaux et ses multiples formes constitue bien un thème de recherche appliquée de différentes manières, mais convergentes dans le cadre du nouveau laboratoire.

4.2 Analyse SWOT

Le projet de construction du LIPHA - Paris Est repose sur certains points forts et ouvre différentes opportunités tout en présentant certaines faiblesses et quelques risques que nous présentons ci-dessous sous la forme d'un tableau SWOT.

<p style="text-align: center;"><u>Forces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ancienneté et intensité des coopérations institutionnelles et interindividuelles entre les deux laboratoires - complémentarité des thématiques de recherche des deux laboratoires - pratique usuelle et ancienne de l'interdisciplinarité au sein des deux laboratoires 	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - localisation des chercheurs du laboratoire sur deux sites universitaires
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité du projet de structurer et rendre visible la recherche sur le politique dans l'Est francilien - cohabilitation par les deux universités (UPEC et UPEMLV) des formations en science politique - insertion dans le projet de création d'un IEP 	<p style="text-align: center;"><u>Risques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - difficulté pour les membres du laboratoire à articuler recherches disciplinaire et interdisciplinaire.

4.3 Liste des membres du LIPHA – Paris Est au 1^{er} janvier 2015

La liste ci-dessous a été établie en regroupant les membres des deux laboratoires au 15 octobre 2013 qui ont signifié leur volonté de participer au nouveau laboratoire.

NOM	Statut	Discipline	Origine
Catherine Achin	PR	Science politique	Largotec
Delphine Allès	PR	Science politique	Largotec
Jean Avenel	PR	Sciences de gestion	Largotec
Béatrice Barbusse	MCF	Sociologie	Largotec
Vincent de Briant	ECC	Droit public	Largotec
Sylvie Ciabrini	MCF-HDR	Droit public	Largotec
Yves de Curraize	MCF	Sciences économiques	Largotec
Eric Fiat	MCF-HDR	Philosophie	EEP-IHA
Emilie Frenkiel	MCF	Science politique	Largotec
Philippe Frouté	MCF	Sciences économiques	Largotec
Dominique Glaymann	MCF-HDR	Sociologie	Largotec
Laurent Godmer	MCF	Science politique	EEP-IHA
Cédric Groulier	MCF	Droit public	Largotec
Bernard Herencia	MCF	Science politique	Largotec
Christine Houteer	MCF-HDR	Droit public	Largotec
Stephen Launay	MCF	Science politique	EEP-IHA
Martine Meunier	MCF-HDR	Droit privé	Largotec
Françoise Nicolas	Chercheure associée	Sciences économiques	EEP-IHA
Yves Palau	MCF-HDR	Science politique	Largotec
Jean-François Picard	PR	Droit public	Largotec
Xavier Pons	MCF	Sciences de l'éducation	Largotec
Bertrand Quentin	MCF	Philosophie	EEP-IHA
Beatriz Salgado	MCF	Droit privé	Largotec
Christian Simon	MCF	Sciences de gestion	Largotec
David Smadja	MCF	Science politique	EEP-IHA
Sylvie Thoron	PR	Sciences économiques	Largotec
Sylvie Valet	MCF	Histoire du droit	Largotec
Pierre Vercauteren	PR	Science politique	Largotec

Soit 28 membres dont 8 relèvent de la science politique, 8 du droit ou histoire du droit, 5 de sciences économiques, 2 de sciences de gestion, 2 de la sociologie, 2 de la philosophie et 1 des sciences de l'éducation. Le nouveau laboratoire comptera 11 femmes et 17 hommes.



Annexes

Annexe 1 : Présentation synthétique



Présentation synthétique de l'entité
(dans le cas d'unités subdivisées en équipes internes,
on donnera une présentation synthétique par équipe)

Unité de recherche

Vague E : campagne d'évaluation 2013-2014

Titre de l'entité : LARGOTEC

Intitulé de l'unité : Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique : territoires et communication (LARGOTEC)

Nom du directeur de l'unité : Yves Palau

Effectifs de l'entité (au début du contrat en cours ; préciser si l'entité a été créée au cours de la période d'évaluation) : 8 enseignants-chercheurs, 0 chercheur, 1 technicien, ingénieur et autre personnel, 18 post-docs et doctorants.

Personnels ayant quitté l'entité pendant le contrat en cours (et nombre de mois cumulés passés dans l'entité au cours de cette période) : 5 statutaires (216 mois) ; 15 doctorants (720 mois).

Nombre de recrutements réalisés au cours de la période considérée et origine des personnels : 3 PR (origines 1 PR UPEC, 2 MCF Paris 8 et Aix-Marseille université), 10 MCF (origines 3 MCF UPEC, 1 MCF CNAM, 2 PRAG UPEC, 3 post-doctorants, université de Limoges, université de Metz et IEP de Paris, 1 cadre Banque de France), 1 PRAG (PRAG UPEM), 1 ECC (post-doctorant Paris 2)

Production scientifique au cours de la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2013

Résultats majeurs du Largotec

- 1) Colloque international « L'État moralisateur » organisé avec le soutien du Département de philosophie de l'UPEC, Espaces Éthiques et Politiques - Institut Hannah Arendt (UPEM), REGIMEN, l'Université El Manar de Tunis et l'Université Montesquieu-Bordeaux. UPEC, 31 janvier-1^{er} février 2013, coordination : Cédric Groulier.
- 2) Colloque international « Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales? » organisé en partenariat avec le Réseau REGIMEN et l'Association des internationalistes avec le soutien du CECRI, l'Institut de science politique Louvain-Europe et l'Université catholique de Louvain, UPEC, 7-8 juin 2012, coordination : Yves Palau.
- 3) Séminaire bi-annuel « *Gouvernances de l'éducation, la formation et l'emploi* », 15 séances durant les années 2011 et 2012, coordination : Dominique Glaymann et Xavier Pons.
- 4) Séminaire doctoral pour l'accompagnement des doctorants organisé chaque année depuis 2008, 10 séances par an, coordination : Vincent de Briant.
- 5) Co- fondation et co-animation du Réseau d'études sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'État et des nations (REGIMEN), coordination : Yves Palau.

Bilan quantitatif des publications des membres du Largotec

29 articles dans des revues à comité de lecture, 18 articles dans des revues sans comité de lecture, 20 communications à des colloques ou congrès nationaux ou internationaux publiés dans des actes, 2 ouvrages scientifiques, 24 chapitres d'ouvrages scientifiques, 6 directions d'ouvrages scientifiques ou de n° de revues scientifiques, 4 chapitres dans des ouvrages de vulgarisation.

Les 5 publications majeures du Largotec

- 1) Palau, Y. (dir.). (2011). *Gouvernance et normativité. La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité*, Presses de l'université Laval coll. Gouvernance et gestion publique.
- 2) Briant (de), V., Glaymann, D. (dir.). (2013). *Le stage. Formation ou exploitation ?* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- 3) Pons, X. (2010). *Évaluer l'action éducative*, Paris : PUF, (Coll. « Éducation et société »).
- 4) Achin, C.(co-dir.) (2013). « Présidentielle 2012 », *Genre, Sexualité & Sociétés*, hors-série n°2.
- 5) Palau, Y. (2009). « The Concept of Public Governance within the OECD. A standard for Rationalising Policies », in D. Lesage, P. Vercauteren, *Contemporary Global Governance. Multipolarity versus New Discourses on Global Governance*, Brussels, PIE Peter Lang, p. 229-252.

Documents majeurs (autres que publications) produits par le Largotec

- 1) Barbusse, B., Briant (de), V., Glaymann, D. Grima, F., « *La valorisation de l'engagement bénévole dans l'insertion professionnelle des jeunes* », rapport d'enquête pour le contrat de recherche avec le Laboratoire EPEE (Université d'Évry) et la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), janvier 2011.
- 2) Briant (de) V., « *Pour un nouveau référentiel des actions communes et des situations de co-administration entre le service public de Sécurité sociale et les collectivités territoriales* », rapport d'étude sur la base d'un contrat de recherche avec l'École nationale d'études supérieures de la Sécurité sociale (EN3S), novembre 2012.
- 3) Pons X., « *Les pratiques d'évaluation externe des établissements scolaires en Europe (vers des figures de l'État éducateur)* », rapport de recherche pour le Centre Henri Aigueperse (UNSA), mai 2011

Faits illustrant le rayonnement ou l'attractivité académiques du Largotec

- 1) Manifestations scientifiques coorganisées avec Espaces éthiques et politiques - Institut Hannah Arendt (UPEM) débouchant sur un projet de fusion/création d'un nouveau laboratoire).
- 2) Initiative de création et coordination du Réseau d'étude sur les stages et leur gouvernance (RESTAG) depuis 2010.
- 3) Mise en réseau des chercheurs en science politique de l'Université Paris-Est et portage d'un projet de création de l'Institut d'études politiques de Paris Est dans le cadre de l'UPEC.
- 4) Co-organisation du colloque pluridisciplinaire « Accéder à la Présidence et de là gouverner la France. Une histoire de genre » avec le Centre de recherche en Histoire européenne comparée (UPEC), le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Université Paris 8) et le Centre d'Histoire de Sciences Po, 8 mars 2012.

Faits illustrant les interactions du Largotec avec son environnement socio-économique ou culturel

- 1) Colloque « *Les conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales* » organisé avec le Conseil général de l'Hérault et l'IPAG de l'Université Montpellier 1 en partenariat avec le CNFPT, la Société Française de Finances Publiques et la Casden. 6 et 7 juin 2013 à Montpellier Pierresvives, « la Cité des savoirs et du sport pour tous » (coordination pour le Largotec : Philippe Froté).
- 2) Collaboration régulière avec l'EN3S (École nationale supérieure de Sécurité sociale) depuis 2006 (sous la responsabilité de Yves Palau).
- 3) Collaboration régulière avec le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) depuis 2005 (sous la responsabilité de Vincent de Briant).
- 4) Collaboration régulière avec l'INTEFP (l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) depuis 2010 (sous la responsabilité de Dominique Glaymann).

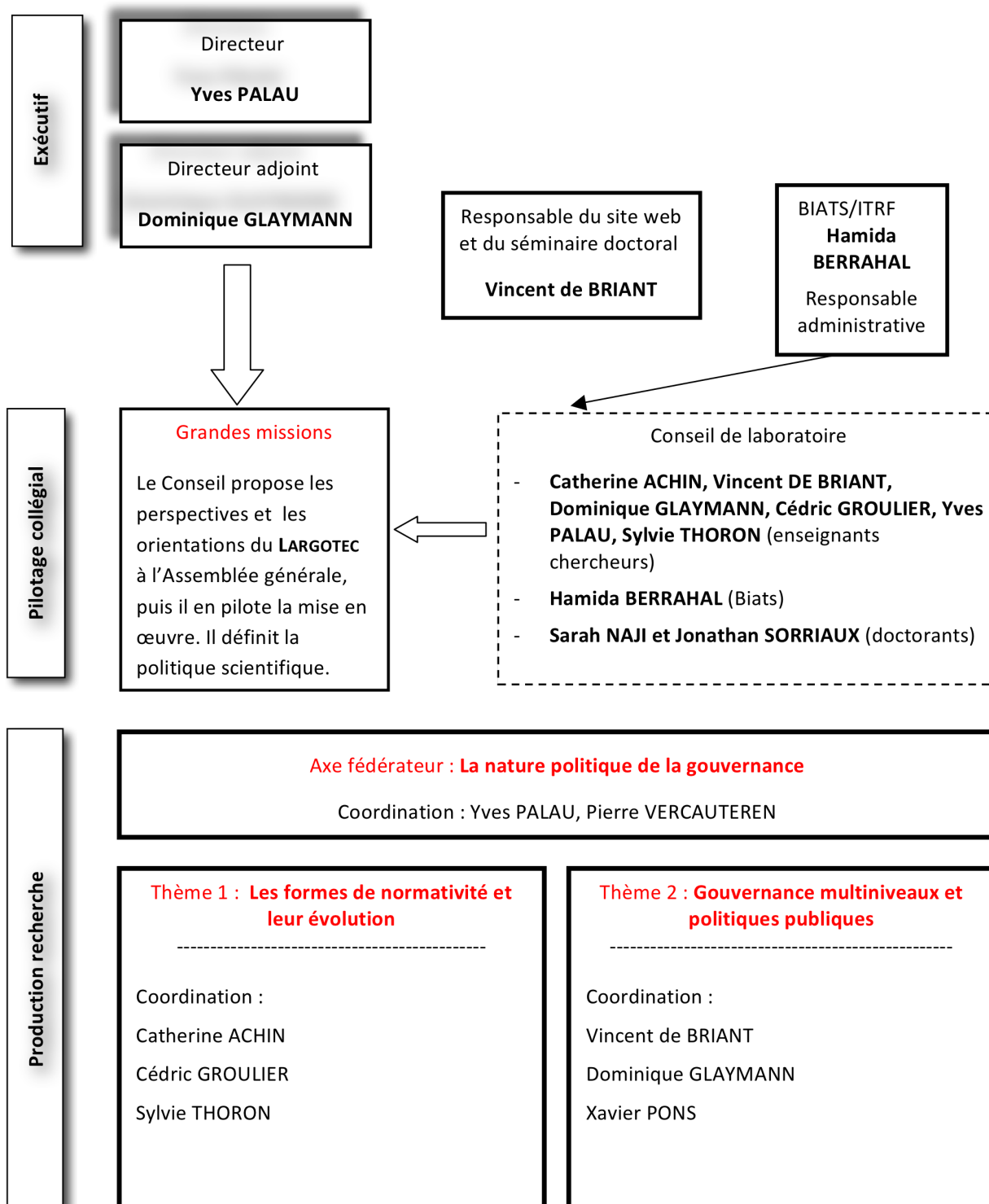
Les principales contributions du Largotec à des actions de formation

1. Organisation d'un séminaire doctoral depuis 2008, coordonné par Vincent de Briant.
2. Mise en place d'un comité d'accompagnement des études. (CADE), coordonné par Vincent de Briant
3. Participation aux Journées de l'École doctorale OMI (Organisations, marchés, institutions), Vincent de Briant et Hamida Berrahal.

Le directeur d'unité/le responsable de l'équipe peut indiquer ici brièvement 3 points précis sur lesquels il souhaite obtenir l'expertise du comité.

- 1) Comment mieux articuler les recherches (menées au niveau du laboratoire) et l'enseignement (notamment au niveau des masters) ?
- 2) Comment continuer à favoriser l'interdisciplinarité tout en permettant un travail et des productions disciplinaires des enseignants chercheurs ?
- 3) Comment aider les enseignants chercheurs qui peinent à publier régulièrement ?

Annexe 2 : Organigramme fonctionnel



Annexe 3 : Statuts du Largotec

Article 1. Objet et missions

Le **LARGOTEC**, laboratoire de l'Université Paris Est Créteil, se donne pour objet d'étude l'évolution des modes de régulation que restitue en particulier la notion de gouvernance. Il appréhende cet objet par des approches tout aussi bien disciplinaires qu'interdisciplinaires.

Le **LARGOTEC** a notamment pour missions :

- la participation active à la recherche fondamentale et appliquée ;
- l'accueil, l'encadrement et le suivi de doctorant(e)s, de post-doctorant(e)s, de jeunes chercheur(e)s et d'enseignant(e)s-chercheur(e)s et assimilé(e)s ;
- la réalisation d'expertises et de projets de recherche régionaux, nationaux ou internationaux pouvant prendre la forme de partenariat ;
- la diffusion des savoirs et la valorisation de la recherche aux plans national et international.

Article 2. Composition et règles d'appartenance

2.1 Les membres du **LARGOTEC** sont réparti(e)s en trois collèges :

- les enseignant(e)s chercheur(e)s et chercheur(e)s titulaires et assimilé(e)s attaché(e)s au laboratoire à titre principal selon les modalités définies ci-dessous et justifiant d'une activité et/ou d'une production scientifique dans les thématiques du laboratoire ;
- les doctorant(e)s ou post-doctorant(e)s inscrit(e)s sous la responsabilité d'un(e) membre permanent(e) du laboratoire ;
- les personnels BIATOSS affectés au laboratoire.

Le laboratoire comprend en outre des membres associé(e)s.

2.2 L'appartenance au **LARGOTEC** des enseignant(e)s-chercheur(e)s ou chercheur(e)s et assimilé(e)s en tant que membres est arrêtée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil de laboratoire après demande des intéressé(e)s préalablement adressée au (à la) Directeur(trice). Le rattachement en tant que membre associé(e) est décidé dans les mêmes conditions.

2.3 Les doctorant(e)s membres du **LARGOTEC** sont les doctorant(e)s inscrit(e)s à l'Université Paris Est et rattachés à l'une de ses Écoles doctorales dont les thèses sont dirigées par les membres du **LARGOTEC** habilités à le faire.

2.4 Le personnel administratif et technique comprend les personnels BIATOSS de l'Université Paris Est Créteil affectés au **LARGOTEC**.

Article 3. Conseil de Laboratoire

3.1 Le **LARGOTEC** est dirigé par un Conseil de laboratoire, dont un directeur ou une directrice assisté(e) de un(e) ou plusieurs directeur(trice)s adjoint(e)s.

3.2 Le Conseil propose les perspectives et orientations du **LARGOTEC** à l'Assemblée générale et en pilote la mise en œuvre. Il prend ses fonctions dans les trois mois suivant son habilitation ou sa réhabilitation. La durée du mandat de ses membres correspond à celle de l'habilitation et est renouvelable.

3.3 Le Conseil est composé de neuf membres élus par leurs pairs et d'un(e) membre extérieur(e). Un(e) membre du Conseil qui quitte le laboratoire ne fait plus partie du Conseil et une élection partielle est organisée pour le remplacer.

3.4 Les neuf membres élu(e)s du Conseil sont élu(e)s par collège avec un objectif de parité, dans les conditions suivantes :

- le collège des enseignant(e)s-chercheur(e)s et chercheur(e)s et assimilé(e)s membres du **LARGOTEC** élit six de ses pairs au Conseil de laboratoire sur la base de candidatures individuelles ou de listes (le panachage est autorisé) ;
- le collège des personnels BIATOSS élit son représentant ;
- le collège des doctorant(e)s élit deux titulaires et deux suppléant(e)s sur la base de candidatures individuelles ou de listes (le panachage est autorisé). Les suppléant(e)s ne peuvent assister aux réunions du Conseil qu'en cas d'absence des titulaires, sauf invitation particulière par le Directeur/trice en fonction de l'ordre du jour.

3.5 Le membre extérieur est une personnalité désignée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil.

3.6 Le Conseil de laboratoire est présidé par le Directeur/trice du Laboratoire, ou à défaut par un(e) Directeur(trice) adjoint(e). Il se réunit autant que de besoin et au moins deux fois par semestre sur convocation du Directeur/trice ou à la demande écrite d'au moins trois de ses membres. Les décisions du Conseil se prennent à la majorité simple des suffrages exprimés, sous réserve d'un quorum de la moitié des membres, Le Directeur ou la Directrice du **LARGOTEC** dispose d'une voix décisive en cas de partage égalitaire des voix sauf pour les cas prévus par l'article 4.2. L'ordre du jour est déterminé par le/la Directeur(trice). L'ordre du jour peut être complété à la demande d'au moins trois membres du Conseil.

3.7 Le Conseil de laboratoire élit le/la Directeur/trice et un(e) ou plusieurs Directeurs(trices) adjoint(es). Il propose toute modification aux statuts du Laboratoire. Il peut adopter et modifier le règlement intérieur du Laboratoire. Il contribue à définir la politique scientifique du Laboratoire (projets de recherche, profils de postes du point de vue de la recherche, composition des comités de sélection). Il délibère sur les axes de recherche, sur toute initiative ou projet scientifique engageant le Laboratoire, sur la composition des équipes de recherche et sur les principes de répartition des moyens financiers, matériels, techniques et humains. Il vote le budget et examine les comptes du Laboratoire. Il peut prononcer la radiation d'un membre du Laboratoire en motivant par écrit sa décision.

3.8 Le/la Directeur/trice signe et assure la diffusion auprès des membres du **LARGOTEC**, dans un délai d'un mois, d'un relevé de conclusions de chacune des séances, une fois ce relevé approuvé par les membres du Conseil de laboratoire. Un compte-rendu peut être joint à ce relevé.

Article 4. Directeur(trice) du Largotec

4.1 Le Directeur ou la Directrice est un(e) enseignant(e)-chercheur (e) ou assimilé(e) habilité(e) à diriger les recherches en poste à l'Université Paris Est et membre du **LARGOTEC** et de son Conseil de laboratoire.

4.2 Le Directeur ou la Directrice est élu(e) à la majorité des suffrages exprimés pour un mandat

d'une durée correspondant à l'habilitation, par le Conseil de laboratoire lors de la première réunion du Conseil suivant son élection. Son mandat est renouvelable une fois. Il peut être mis fin à ses fonctions dans les mêmes conditions. En cas de démission ou de décès du directeur(trice), une élection devra être organisée dans les trois mois selon les modalités décrites ci-dessus.

4.3 Le Directeur ou la Directrice préside le Conseil de laboratoire et les Assemblées générales. Il/elle est ordonnateur(trice), par délégation du Président de l'Université, des ressources et des dépenses financières du Laboratoire. Il/elle signe tous les contrats de recherche exécutés dans le laboratoire. Il/elle établit un rapport d'activité en fin de mandat, lequel doit faire l'objet d'une discussion en Conseil de laboratoire et est transmis à la Direction de la recherche de l'Université. Il/elle représente le Laboratoire, ce rôle de représentation est déléguable.

Article 5. Directeur(s) et directrice(s) adjoint(es)

5.1 Le(s) Directeur/trice(s) adjoint(es) est/sont élu(e)s à la majorité des suffrages exprimés parmi ses membres par le Conseil de laboratoire lors de la première réunion du Conseil suivant son élection sur proposition du Directeur(trice) pour un mandat d'une durée correspondant à l'habilitation. Il peut être mis fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions.

5.2 Le(s) Directeur/trice(s) adjoint(es) assiste(nt) le Directeur/trice dans ses missions. Il/elle(s) supplée(nt) le Directeur/trice en son absence et avec son accord. Ils/elles peu(ven)t assurer les missions fixées à l'article 4.3 à la demande du Directeur/trice ou en cas d'empêchement de sa part. Les fonctions du Directeur(trice) sont déléguables aux Directeurs(trices) adjoint(es).

Article 6. Assemblées générales

6.1 L'Assemblée générale du **LARGOTEC** se compose de ses membres appartenant aux trois collèges.

6.2 Le **LARGOTEC** se réunit une fois par semestre en Assemblée générale statutaire. Celle-ci débat des bilans scientifiques et financiers de l'année et des projets en cours et à venir, et les approuve par vote à la majorité des membres présents et représentés. En cas de désapprobation par une majorité du collège des enseignant(e)s-chercheur(e)s, chercheur(e)s et assimilé(e)s membres du Laboratoire, le Conseil remet sa démission. Il gère les affaires courantes

durant la période précédant la nouvelle élection. Il est procédé à une nouvelle élection du Conseil de laboratoire dans les trois mois qui suivent.

6.3 L'Assemblée générale statutaire est convoquée par le Directeur(trice) quinze jours au minimum avant sa tenue par l'envoi d'un courrier ou d'un courriel. L'Assemblée générale prend ses décisions à la majorité simple, sans condition de quorum. Les procurations sont acceptées étant entendu que nul ne peut détenir plus de deux procurations au sein de son collègue.

6.4 Si nécessaire, une Assemblée générale peut être convoquée sur décision du Conseil ou sur demande écrite de la moitié au moins des membres du **LARGOTEC**.

6.5 Une Assemblée générale doit obligatoirement être réunie dans les trois mois suivant chaque renouvellement de l'habilitation du **LARGOTEC**. Les candidats au Conseil de laboratoire présentent leurs projets devant cette Assemblée générale.

Article 7. Adoption et modifications des statuts du Laboratoire

7.1 L'adoption et la modification des statuts sont proposées par le Conseil de laboratoire au vote de l'Assemblée générale. Une majorité des votant(e)s

présent(e)s et représenté(e)s est nécessaire. Les membres de l'Assemblée générale peuvent donner mandat à un de leurs pairs pour ce vote. Chaque votant ne peut porter que deux mandats de son collègue. Cette Assemblée générale est convoquée par courrier ou par courriel au moins 15 jours à l'avance.

7.2 Dans la dernière année de l'habilitation, l'Assemblée générale restreinte aux collègues des enseignant(e)s-chercheur(e)s, chercheur(e)s et assimilé(e)s membres du **LARGOTEC** et des personnels BIATOSS se prononce à la majorité des membres présents ou représentés sur la proposition d'un nouveau contrat présentée par le Conseil du **LARGOTEC**. En cas de rejet, une nouvelle procédure dans les mêmes conditions dans les trois mois se déroule à la majorité.

Article 8. Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut arrêter, autant que de besoin, les règles de fonctionnement du Laboratoire.

Ces statuts ont été adoptés à l'unanimité des membres du LARGOTEC présents ou représentés lors de l'Assemblée générale du 9 avril 2013.

Annexe 4 : Productions scientifiques

➤ Axe fédérateur

○ Articles dans des revues nationales ou internationales à comité de lecture

- ACHIN Catherine ● « 'Montrez ce genre que je ne saurais voir'. Genre, sexualité et institutions dans la présidentielle de 2012 », (avec L. Bargel), *Genre, Sexualité & Sociétés*, hors-série n°2, 2013,
- GLAYMANN Dominique ● « Une analyse renouvelée du modèle *Exit, Voice, Loyalty, Neglect* : apports d'une approche longitudinale et conceptuellement élargie », (avec F. Grima), *M@ngement*, 2012, vol. 15, n°1, p. 1-41.

○ Articles dans des revues sans comité de lecture

- PONS Xavier ● « L'international, un horizon socialement construit », *Administration et éducation*, n°3, 2012, p. 37-42.

○ Conférences données à l'invitation du comité d'organisation dans un congrès ou un colloque national ou international

- BRIANT (de) Vincent ● « Etre gouverné en *société ouverte* : pour une interpellation réciproque du droit et de la science politique », *Congrès des Associations Francophones de Sciences Politiques*, Université Libre de Bruxelles, 20-22 avril 2011, Section thématique 7, Groupe de travail REGIMEN.

○ Communications orales sans actes à un congrès ou un colloque national ou international

- ACHIN, Catherine ● « Penser la démocratie et la liberté moderne... Et bouleverser la science politique », Journée d'études *Genre, féminisme et politique. Autour des travaux d'Eleni Varikas*, GTM-Cresppe, 15 avril 2013.
- PALAU Yves ● « *La gouvernance à travers une tradition politique française* », atelier n°13 Penser la gouvernance en français. Singularités, convergences ou mimétismes? Congrès de la société québécoise de science politique, université du Québec, Montréal, 20-21 mai 2011.
- Co-coordination générale de la section thématique 7 « Etre gouverné en situation de gouvernance : pour une analyse des « natures » politiques de la gouvernance contemporaine » et communication sur le thème « la gouvernance dans l'histoire des idées politiques. Retour sur l'historicité d'une idée « neuve » », congrès de l'association belge de science politique et 4^{ème} congrès international du réseau francophone des associations de science politique, Bruxelles, 20-22 avril 2011.
- « *La gouvernance comme mode de contournement de la démocratie : le cas de la gouvernance de l'Union européenne* » colloque Crise économique et redéfinition de la capacité étatique : vers une nouvelle forme de gouvernance ? Université d'Ottawa, 25 et 26 janvier 2010.
- « *Une analyse de la notion de gouvernance au regard des théories de la « constitution mixte* », communication prononcée lors de la section thématique n°50 « Que faire des idées en science politique ? » lors du 10^{ème} congrès de l'association française de science politique, 7-9 septembre 2009, Grenoble.
- « *Reconfiguration des institutions étatiques françaises et transformations*

du lien politique : entre proximité et distanciation », Colloque Reconfiguration des institutions et transformation du lien politique organisé par le laboratoire de recherche sur le fédéralisme et les institutions, université d'Ottawa, 27 mai 2009.

• « *Gouvernance et démocratie* », communication prononcée le 5 mai 2008, lors du séminaire organisé par l'université Saint Paul, Ottawa.

○ Directions d'ouvrages, de revues, de numéro ou de dossier de revue

ACHIN Catherine • (co-dir.), « Présidentielle 2012 », *Genre, Sexualité & Sociétés*, hors-série n° 2, 2013.

PALAU Yves • Co-coord. avec V. de Briant n° thématique : « Le fédéralisme sans l'Etat fédéral », vol. 9, n° 5, 2009, *Revue Fédéralisme Régionalisme*, en ligne : <http://popups.ulg.ac.be/federalisme>.
• Coordination des numéros thématiques 1 et 2, vol.5, 2008 de la *Revue Gouvernance*, revue en ligne de l'Ecole d'études politiques de l'université d'Ottawa. www.revuegouvernance.ca

○ Contributions à des ouvrages scientifiques collectifs

PALAU Yves • « Quels modes d'expression de la citoyenneté au sein d'un régime mixte ? » in C. Cheneviere et G. Duchenne (ed) *Les modes d'expression de la citoyenneté européenne*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011.

• « Une transformation des modes de transaction entre société civile et puissance publique : de l'interdépendance à l'agrégation » dans G. Demuijnck et Pierre Vercauteren (dir.), *L'Etat face à la globalisation économique. Quelles formes de gouvernance ?* Paris, Sandre, 2009, p.187-214.

• « The Concept of Public Governance within the OECD. A standard for Rationalising Policies » in D.Lesage, P.Vercauteren *Contemporary Global Governance. Multipolarity versus New Discourses on Global Governance*, Brussels, PIE Peter Lang, 2009, p. 229-252.

○ Participation à des réseaux scientifiques

ACHIN Catherine • Membre du comité de direction de l'Institut Émilie du Châtelet, Région Ile de France

BRIANT (de) Vincent • Membre du comité scientifique de REGIMEN (Réseau d'études sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'Etat et des nations/Research Network on international governance, Globalization et the transformation of the State).

• Membre du comité scientifique du Réseau international d'études, *Regimen* (Réseau d'études sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'Etat et des nations/Research Network on international governance, Globalization et the transformation of the State).

PALAU Yves • Secrétaire général de REGIMEN (Réseau d'étude sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'Etat et des nations).

○ Organisation de manifestations scientifiques

ACHIN Catherine • Co-organisation du colloque international, « *Genre et sexualité dans la présidentielle française de 2012* », en collaboration avec le MAGE, La Sorbonne, 27 septembre 2012.

○ **Participation à la diffusion de la culture scientifique**

ACHIN Catherine

- « *Ce que la parité nous apprend de la représentation politique et du genre* », Séminaire du Groupe de recherche sur la représentation politique de l'AFSP (Grepo), 11 décembre 2012.

○ **Participation à des jurys de thèse**

ACHIN Catherine

- Antonieta Vera Gajardo, « *La supériorité morale des femmes* » au Chili : un discours civilisateur, (s. d. Eleni Varikas), Thèse de science politique, Université Paris 8, 14 déc. 2012

PALAU Yves

- Thèse en vue du doctorat de science de l'information et de la communication soutenue par M. Doucis Aïssi « *La liberté de la presse en Afrique de l'Ouest francophone. Etude comparée dans quatre pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) en 2001 et 2010* », sous la direction du professeur Philippe Maarek, université Paris Est Créteil, 21 décembre 2012

○ **Partenariats avec des acteurs socio-économiques**

ACHIN Catherine

- « *Quels féminismes pour changer la société ?* », Séminaire de la Fondation Copernic, 8 janv. 2013.

➤ **Thème 1**

○ **Articles dans des revues nationales ou internationales à comité de lecture**

ACHIN Catherine

- « Au-delà de la parité », *Mouvements*, n° 69, 1/2012, p. 49-54

GROULIER Cédric

- « La normativité des lois de programmation au prisme de la QPC. A propos de CE, 18 juillet 2011, *Fédération nationale des chasseurs et Fédération départementale des chasseurs de la Meuse* », *AJDA* 2012, p. 1047.
- « La jurisprudence *Septfonds* entre les articles 55 et 88-1 de la Constitution », *Les Petites affiches*, 16 mars 2012, n° 55, p. 7.
- « Remarques sur la notion de mesure d'administration de la justice », *RDP* 2/2011, p. 405.
- « Peut-on penser la norme juridique sans l'impératif ? », *Droits*, n° 50, 2010, p. 247.
- « Une nouvelle approche des mesures d'ordre intérieur en prison ? À propos de CE Ass., 14 déc. 2007, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice c/ M. Boussouar et M. Planchenault* », *RDP* 1/2009, p 217

PALAU Yves

- « Les convictions juridiques, un enjeu pour les transformations doctrinales du catholicisme social entre les deux guerres », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 28, 2008, p. 369-390.

PONS Xavier

- « De nouvelles connaissances pour une nouvelle gouvernance par les résultats ? L'exemple de l'éducation en France et de trois outils d'évaluation », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2012/2, p. 83-103.

○ **Conférences données à l'invitation du comité d'organisation dans un congrès ou un colloque national ou international**

GROULIER Cédric

- « *Tolérer n'est pas permettre* » (rapport introductif). « La tolérance en droit public », Institut Maurice Hauriou, Université Toulouse I Capitole, 29 mars 2012 (en cours de publication).

THORON Sylvie

- « *La protection de l'environnement entre gouvernance d'un bien public mondial et auto-gouvernance des biens communs* », AMSE, conférence sur les Biens Publics Mondiaux, 10 ans après, décembre 2012.
- « *How Best to Disagree in order to Agree ?* » Université Paris Dauphine, séminaire du LEDA, , novembre 2012.
- « *Negotiation, Arbitration and Social Norms: An Experimental Approach* », Santa Fe Institute (Santa Fe, EU), juillet 2012.
- « *Negotiations, multi-level processes to govern the commons* », ICTP (International Center for Theoretical Physics), Trieste, Italie, juin 2012.

○ **Communications avec actes dans un congrès ou un colloque international**

BRIANT (de) Vincent

- « La "fiscalité comportementale" ou les fondements incertains de la morale par l'impôt », Colloque international « L'Etat moralisateur », Université Paris-Est Créteil, 31 janvier et 1er février 2013 (en cours de publication).
- « *Gouvernance et régulation : un référentiel global ?*, *Le cas de la préparation du Rio+20* », Colloque Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales LARGOTEC/REGIMEN/CECRI, 7/8 juin 2012.

FROUTÉ Philippe

- « *Le comportement des marchés financiers est-il influencé par les règles internationales négociées lors des accords de Bâle II ? Une évaluation empirique* », Colloque international ● « Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales ? », Université Paris-Est Créteil, 7 et 8 juin 2012 (en cours de publication).

GLAYMANN Dominique

- « *Gouvernance moralisatrice et servitude volontaire* », *Colloque international « L'Etat moralisateur »*, Université Paris-Est Créteil, 31 janv.-1^{er} fév. 2013 (en cours de publication).

GROULIER Cédric

- « *Diagnostiquer la force normative dans le cadre de la gouvernance globale* » Colloque international « Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales? », Université Paris-Est Créteil, 7 et 8 juin 2012 (en cours de publication).
- « *Les recommandations sanitaires : entre moralisation et précaution* », Colloque international « L'Etat moralisateur », Université Paris-Est Créteil, 31 janvier et 1er février 2013 (en cours de publication).

SIMON Christian

- « *Corruption et fraudes comptables dans les entreprises françaises : état des lieux et moyens de lutte ; pour ou contre une clause de conscience ?* » 5th International Accounting Conference of Modav, Istanbul (Turquie), 13-15 novembre 2008.

THORON Sylvie

- « *La morale peut-elle être un outil moderne de politique publique ?* », Colloque international « L'Etat moralisateur », Université Paris-Est Créteil, 31 janvier et 1er février 2013 (en cours de publication).

○ **Communications avec actes dans un congrès ou un colloque national**

HOUTEER Christine

- « *La question prioritaire de constitutionnalité : instrument de protection de la libre administration et de l'autonomie financière des collectivités territoriales ?* », communication au colloque « Les conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales : le principe de libre administration remis en cause par leur situation financière? Regards croisés juridiques, économiques et financiers », Montpellier, 6-7 juin 2013.

- SIMON Christian
- « *L'adoption par l'Europe des normes IAS/IFRS est-elle un vecteur d'intégration mondiale ? Avec ou sans perte de légitimité ? L'exemple français* », in « L'homme au cœur des dynamiques sociales, territoriales et culturelles », Congrès du 10^e anniversaire de la MSHS de Poitiers, 1^{er}-3 octobre 2008.
 - « *DEXIA et les collectivités territoriales* », Colloque « Les conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales : le principe de libre administration remis en cause par leur situation financière ? », Montpellier, 6 et 7 juin 2013.
- **Communications orales sans actes à un congrès ou un colloque national ou international**
- ACHIN Catherine
- Discussion des contributions de la session « la moralisation et l'individu », Colloque international L'État moralisateur, Université Paris Est Créteil- Largetec, 1^{er} février 2013.
 - « *L'espace des causes égalitaires* », Conférence introductive axe 2, colloque junior du CIERA « Les frontières des inégalités. Regards croisés France-Allemagne », 17-18 oct. 2012, Sc. po.
- BRIANT (de) Vincent
- « Gouvernance et régulation : un référentiel global ?, *Le cas de la préparation du Rio+20* », Colloque Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales LARGOTEC/REGIMEN/CECRI, 7/8 juin 2012
 - Discussion des contributions de la session « Quelle définition de l'autonomie des collectivités ? », Colloque « Les conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales: le principe de libre administration remis en cause par leur situation financière ? », Montpellier, 6-7 juin 2013..
- GROULIER Cédric
- Discussion des contributions de la session « Les acteurs de la normativité internationale », Colloque « Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales? », Université Paris-Est Créteil, 7-8 juin 2012.
 - Discussion des contributions de la session « Quelle définition de l'autonomie des collectivités ? », Colloque « Les conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales: le principe de libre administration remis en cause par leur situation financière ? », Montpellier, 6-7 juin 2013.
- HOUTEER Christine
- « *Les mots de la mondialisation* », communication au colloque organisé par le Largetec « Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales? », UPEC, Créteil, 7-8 juin 2012.
- PALAU Yves
- « *La liberté, un nouveau mode de gouvernement ?* », communication prononcée lors de la session (SS01.266) « Gouvernance et normativité : la liberté comme nouveau mode de gouvernement » lors du 21^{ème} congrès de l'association internationale de science politique, 12-16 juillet 2009, Santiago, Chili.
 - « *Gouvernance et hyper-normativité* », communication prononcée le 6 mai 2008, lors du séminaire organisé par l'université d'Ottawa.
- SIMON Christian
- « *La clause de conscience et le « whistleblowing » à l'épreuve des fraudes et dysfonctionnements dans l'entreprise : comment peuvent se protéger les professionnels du chiffre et comment peuvent-ils ainsi améliorer la gouvernance de l'entreprise ?* » Premières journées internationales de recherche en gestion du Morbihan, ESC, Vannes, 2-3 avril 2009.

- « *Le référentiel comptable IFRS PME : opportunité ou contrainte pour les PME ; état de la situation des parties prenantes* », Les premières rencontres du Chatelet, SIER-AEI, Université Paris 12 Créteil/UPEC, 4-5 mai 2010.
- « *Fraudes et bonne gouvernance avec les IFRS* », Les secondes rencontres du Chatelet, UPEC, mai 2011.

○ **Directions d'ouvrages, de revues, de numéro ou de dossier de revue**

- PALAU Yves
- (dir.) *Gouvernance et normativité. La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité*, coll. Gouvernance et gestion publique, Presses de l'université Laval, 165 p., 2011.

○ **Contributions à des ouvrages scientifiques collectifs**

- BRIANT (de) Vincent
- « Mutations de la normativité et transformations du droit », in *Gouvernance et normativité*, Y. Palau, (dir.), Presses de l'Université Laval (Québec), 2011, p.73-86.
- GROULIER Cédric
- « La distinction de la force contraignante et de la force obligatoire des normes juridiques. Pour une approche duale de la force normative », in Catherine Thibierge (dir.), *La force normative. Naissance d'un concept*, LGDJ/Bruylant, 2009.
- MEUNIER Martine
- Fascicules au juriscasseur des éditions Lexis Nexis (GPS ou SM), 2008-2013 : « *Accident du travail - maladie professionnelle* » ; « *Chômage et chômeurs* » ; « *Comité d'entreprise* » ; « *Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail* » ; « *Conseil de prud'homme* ».
- PALAU Yves
- « Valeurs et idéologies du service public : vers un nouveau répertoire normatif » dans « L'éthique et les valeurs de la sécurité sociale », *Revue REGARDS* n° 34, juillet 2008.
- PONS Xavier
- « Le pilotage par les résultats : mises en perspective théoriques et historiques », (avec N. Mons), in Nathalie Mons, Jean-Claude Emin et Philippe Santana, *Le pilotage par les résultats*, Paris, CNDP-ESEN, 2009, p. 71-82.

○ **Contributions à des ouvrages de vulgarisation collectifs**

- GLAYMANN Dominique
- « Monnaie et lien social » in coll, *L'argent*, Paris, Ellipses, 2011.

○ **Autres productions**

- GROULIER Cédric
- « *Dialogue interdisciplinaire autour du concept de "force normative"* », communication dans le cadre du séminaire « Les mardis du Largotec », UPEC, mars 2011.
 - « *Peut-on penser la norme juridique sans l'impératif?* », communication dans le cadre du séminaire « Les mardis du Largotec », UPEC, janvier 2009.
 - « Force normative et droit : perspectives épistémologiques ». (avec F. Brunet, doctorant à l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris I), Communication au Collège de France, 23 octobre 2009, dans le cadre de la présentation de l'ouvrage *La force normative. Naissance d'un concept*, LGDJ/Bruylant, 2009. En ligne : www.forcenormative.fr/IMG/pdf/cdf-epistemologie.pdf.

THORON Sylvie

- « Introduire de l'éthique dans la réforme du système bancaire, c'est possible », *Le Monde Économie*, 06 mars 2013

○ Participation à des réseaux scientifiques

ACHIN Catherine

- Membre du comité de rédaction de la Revue *Politix*.
- Membre du comité de rédaction de la Revue *Mouvements*.

BRIANT (de) Vincent

- Membre de REGIMEN (Réseau d'étude sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'Etat et des nations) depuis 2008.

GROULIER Cédric

- Membre de REGIMEN (Réseau d'étude sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'Etat et des nations) depuis 2013.

SIMON Christian

- Membre de l'IAAER (International Association for Accounting Education and Research) et l'un des représentants de la France au Consortium.
- ACADEMIE au sein du CSOEC: Pilote du groupe 16 : Le cadre conceptuel des normes IFRS/IAS (en cours).
- ANC : au sein du Comité Consultatif pour la doctrine comptable et la recherche comptable.

THORON Sylvie

- Membre du Comité de veille de TerrEthique depuis 2012.
- Membre de REGIMEN (Réseau d'étude sur la globalisation, la gouvernance internationale et les mutations de l'Etat et des nations) depuis 2013.

○ Organisation de manifestations scientifiques

ACHIN Catherine

- Co-organisation du colloque pluridisciplinaire, « Accéder à la Présidence et de là gouverner la France. Une histoire de genre », Faculté AEI, UPEC, 8 mars 2012.

GROULIER Cédric

- Organisateur du Colloque interdisciplinaire international « L'Etat moralisateur », Université Paris-Est Créteil, 31 janvier et 1er février 2013.

PALAU Yves

- Co-responsable de l'atelier n° 13 « *Penser la gouvernance en français. Singularités, convergences ou mimétismes?* » Congrès de la société québécoise de science politique, université du Québec, Montréal, 20-21 mai 2011.

- Co-coordination générale de la section thématique 7 « *Etre gouverné en situation de gouvernance : pour une analyse des « natures » politiques de la gouvernance contemporaine* », congrès de l'association belge de science politique et 4^{ème} congrès international du réseau francophone des associations de science politique, Bruxelles, 20-22 avril 2011.

- Co-responsable de la session (SS01.266) « *Gouvernance et normativité : la liberté comme nouveau mode de gouvernement* » lors du 21^{ème} congrès de l'association internationale de science politique, 12-16 juillet 2009, Santiago, Chili.

○ Participation à des expertises

THORON Sylvie

- Membre du comité d'évaluation ANR « Sociétés et Changements Environnementaux », 2012 et 2013.
- Expert pour *The Netherlands Organisation for Scientific Research* (NWO), 2012.

○ Partenariats avec des acteurs socio-économiques

- GLAYMANN Dominique
- *Intervention inaugurale*, « Questions autour du contexte de changement social », séminaire de clôture de la Formation Interne des Contrôleurs du Travail, Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Marcy l'Étoile, 5 déc. 2011.
 - Préparation et participation aux tables rondes de « Travail en scènes », Journée de réflexion et de débats sur le travail suite à la création en 2008 de la pièce *Sublim'Intérim*, Salle Jacques Brel, Fontenay-sous-bois, 21 avril 2009.
- SIMON Christian
- ACADEMIE au sein du CSOEC : Pilote du groupe 16 : Le cadre conceptuel des normes IFRS/IAS (en cours).
 - ANC : au sein du Comité Consultatif pour la doctrine comptable et la recherche comptable.
 - Membre de l'IAAER (International Association for Accounting Education and Research) et l'un des représentants de la France au Consortium.
 - Membre de l'Association Nationale des Directeurs financiers et des Contrôleurs de Gestion (DFCG).
 - Membre de l'Association des Directeurs de Comptabilité et de Gestion (APDC).
 - Membre de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC).

○ Participation à la diffusion de la culture scientifique

- ACHIN Catherine
- « La filière administrative de professionnalisation politique au prisme du genre » (avec S. Lévêque) in *Histoire et sociologie des administrations* : « Les femmes dans les élites administratives » séminaire de L. Rouban, CEVIPOF - ENA Cycle 2011-2012, 4 juin 2012.
 - Conférence « Le genre en campagne », Cycle de conférences d'analyse politique, Université de Haute-Alsace, Mulhouse, 12 avril 2012.
 - Discussion de l'intervention de Pascale Barthélémy, « Engagées et/ou encartées. Les femmes et les partis politiques au Sénégal lors du débat sur le droit de vote en 1945 », Séminaire *Femmes Genre et Mobilisations collectives en Afrique* organisé par E. Bouilly, M. Brossier et O. Rillon, Université Paris 1, 9 fév. 2012.
 - « Iconographie républicaine de la féminité et représentation des femmes politiques », Séminaire *La féminisation des professions et des métiers (XIXe-XXIe siècle) : images, archives, textes*, EHESS, animé par Juliette Rennes et Michelle Zancarini-Fournel, 28 novembre 2011.
 - « Le féminisme au détour des années 1970 », (avec D. Naudier), Séminaire de l'Ecole des femmes, ENS, 6 sept. 2011.

○ Productions et réalisations avec des partenaires non académiques

- SIMON Christian
- ACADEMIE au sein du CSOEC: Pilote du groupe 16 : Le cadre conceptuel des normes IFRS/IAS (en cours)

○ Participations à des contrats sur fonds publics

- THORON Sylvie
- Financement ANR/appel CEP pour le projet CIRCULEX : Circulations de normes et d'acteurs dans la gouvernance internationale de l'environnement.

○ Participation à des jurys de thèse

ACHIN Catherine

- Fanny Gallot, *Les ouvrières, des années 1968 au très contemporain : pratiques et représentations*, (s. d. Michelle Zancarini-Fournel), Thèse d'histoire, Université Lyon 2, 10 décembre 2012
- Virginie Dutoya, *La représentation de la nation à l'épreuve de la différence de genre. Quotas et représentation des femmes dans les Parlements de l'Inde et du Pakistan*, (s. d. Christophe Jaffrelot), Thèse de science politique, IEP de Paris, 12 novembre 2012
- Sophie Rétif, *Genre et engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans six associations françaises et portugaises*, (s. d. Virginia Ferreira et Erik Neveu), Thèse de science politique, IEP de Rennes, 13 déc. 2011

PALAU Yves

- Thèse en vue du doctorat d'histoire soutenue par M. Oswald Wysocki « la politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance », sous la direction du professeur Monique Lakroum, université de Reims, 9 juin 2011.
- Thèse en vue du doctorat de science politique soutenue par M. Serge Massamba Makoumbou intitulée : « Contribution à l'étude des politiques de la mémoire dans la construction de l'Etat en Afrique » ; Université Paris Est, Créteil, 21 juin 2010.
- Travaux en vue de l'habilitation à diriger des recherches en science politique de M. Sergiu Miscoiu, « Au pouvoir par le « Peuple ». Le populisme saisi par la théorie du discours » sous la direction du professeur Chantal Delsol, Université de Paris-Est, Marne-la-Vallée, 18 octobre 2010
- Thèse en vue du doctorat de science politique soutenue par M. Redha Harirèche « La Turquie aux portes de l'Europe », sous la direction du professeur Joseph Maïla. Institut catholique de Paris, 1^{er} avril 2010.
- Thèse en vue du doctorat de science politique soutenue par M. Bertrand Alliot « le séjour naturel » sous la direction du Professeur Chantal Delsol. Université Paris-Est, Marne-la Vallée, 28 novembre 2008.

➤ Thème 2

○ Articles dans des revues nationales ou internationales à comité de lecture

BRIANT (de) Vincent

- « La coadministration de l'environnement », *Revue juridique de l'environnement*, 2013/S, p. 54-73.
- « Stagiaire, un statut de droit commun en émergence », *Revue française de droit administratif* (RFDA), n°3, mai-juin 2011, p. 561-571.
- « Contribution à l'étude des arrangements fédératifs, de l'Etat fédéral à l'Etat unitaire décentralisé », *Fédéralisme-Régionalisme*, Vol 9, 2009 n°2, en ligne <http://popups.ulg.ac.be/federalisme>.

FROUTÉ Philippe

- « L'impact des fondamentaux macroéconomiques sur les spreads souverains de la zone euro est-il influencé par les réformes financières ? », avec Olivier Damette et Gilles Dufrénot, 2011, *Revue économique*, Vol.62(6), pp. 1135-1145.
- « Les comportements d'emprunt des régions françaises. Quel degré d'hétérogénéité ? » avec G. Dufrénot et C. Schalck, 2011, *Revue économique*, Vol.62(5), p. 840-919.

GLAYMANN Dominique

- « L'incertaine relation stage insertion professionnelle », in N. Richez-Battesti, F. Petrella, P. Gianfaldoni (dir.), *Travail, organisations et politiques publiques : quelle soutenabilité à l'heure de la mondialisation ?*, *Cahiers du CIRTES*, hors-série n°2, Louvain-la-neuve : UCL Presses universitaires de Louvain, 2012, pp. 423-439.

- « Faire face à un déclassement social : le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages », avec F. Grima, *Management et avenir*, 36, 2010, pp. 146-165.
 - « Trois réponses à la précarité subie : le cas des intérimaires peu qualifiés », avec F. Grima, *Relations industrielles / Industrial Relations*, n° spécial « La relation d'emploi : État actuel de la question », volume 63-3, 2008, pp. 454-478.
 - « Pourquoi et pour quoi devient-on intérimaire ? », *Travail et Emploi*, 114, 2008, p. 33-43.
- GROULIER Cédric
- « L'exercice fédéré des compétences locales. A propos de la fonction de "chef de file" en droit des collectivités territoriales français », *Fédéralisme-Régionalisme*, vol. 9 : 2009, n° 2, <http://popups.ulg.ac.be/federalisme>.
- HERENCIA Bernard
- « L'Optimum gouvernemental des physiocrates : despotisme légal ou despotisme légitime ? », *Revue de Philosophie Economique*, à paraître 2013
 - « La Physiocratie : gouvernementalité et rationalisation de l'action publique », *Politique et management public*, n°30, 2013, p. 75-87
 - « Enquête sur l'entrée de Lemercier de la Rivière dans le cercle de Quesnay », *Cahiers d'économie politique*, n°64, 2013, p. 25-45.
 - « Le Séjour du Physiocrate Lemercier de la Rivière en Russie (1767-1768) ». *Dix-huitième siècle*, n°44, 2012, p. 621-658
- PONS Xavier
- « De nouvelles connaissances pour une nouvelle gouvernance par les résultats ? L'exemple de l'éducation en France et de trois outils d'évaluation », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2012/2, p. 83-103.
 - « Quarante ans d'évaluation ministérielle des acquis des élèves en France : complexification et politisation », *Politiques sociales et familiales*, n° 110, déc. 2012.
 - « L'eupéanisation de l'école française en débat : le cas contrasté de l'évaluation des établissements scolaires », Avec H. Buisson-Fenet, *Politix*, Juin 2012, n°98, vol. 25, p. 129-146.
 - « Going Beyond the "PISA Shock" Discourse. An Analysis of the Cognitive Reception of PISA in Six European Countries (2001-2008) », *European Educational Research Journal*, Volume 11, n°2, June 2012, p. 207-227.
 - « Policy Evaluation in Education in France: Going Beyond the State Sciences Model? », *Educação, Sociedade & Cultura*, n° 34, 2012, p. 35-50.
 - « The Turn and the Paths. School External Evaluation in England, France and Switzerland: a Sociological Approach », *Education Inquiry*, Volume 3, No. 2, June 2012, p.123-147.
 - « Les méthodes des enquêtes internationales et leurs fonctions politiques. L'exemple de la France face à Pisa (1995-2008) », *Mesure et évaluation en éducation*, 34(2), 2011, 57-85.
 - « What Do We Really Learn From Pisa? The Sociology of its Reception in Three European Countries », *European Journal of Education*, Vol. 46, No. 4, 2011, p. 540-548.
 - «The Reception of Pisa in France: a Cognitive Approach of Institutional Debate (2001-2008) », avec N. Mons, *Sísifo Educational Sciences Journal*, 1, 2010, 27-40.
- THORON Sylvie
- « Threshald value: How binding threshalds affects the outcom of a negotiation », *Journal of Public Economic Theory*, vol. 13, issue 6, décembre 2011, p. 893-891.

○ **Articles dans des revues sans comité de lecture**

- BRIANT (de) Vincent
- « Vers un droit institutionnel local des territoires », *Pouvoirs locaux*, n°93, 2012, p. 75-78.
 - « Le pouvoir décisionnel des collectivités territoriales... et ses ennemis », *Pouvoirs locaux*, n°86, 2010, p. 115-119.
 - « Le fédéralisme administratif : moyen ou fin de la réforme territoriale ? », *Pouvoirs locaux*, n°84, 2010, p. 24-29.
 - « Le temps long de la décentralisation », *Pouvoirs locaux*, n°80, 2009, p. 67-69.
 - « Quelle ambition nationale pour les pouvoirs locaux aujourd'hui ? », *Pouvoirs locaux*, n°78, 2008, p. 9-12.
- GLAYMANN (Dominique)
- "Les potentialités et les risques des stages pour la construction de l'autonomie des étudiant(e)s", *DelphAgora La Lettre*, 2012, 4
 - « Les jeunes et l'emploi : a-t-on pris la mesure de l'enjeu? », *Après-demain*, n°24 (NF), 2012, p. 29-32.
- PONS Xavier
- « Qu'est-ce qu'un effet Pisa ? Réflexions sur la politique français d'évaluation en éducation », *VEI Diversité*, juillet 2012, n°169, p. 34-38.
 - « Introduction. Le socle et la politique éducative : deux textes en débat », *Administration et éducation*, n°2, 2012, p. 57-62.
 - « Qu'apprend-on vraiment de Pisa ? Sociologie de la réception d'une enquête internationale dans trois pays européens », *Revue internationale d'éducation*, 54, 2010, p. 51-59.
 - « L'urgence des évaluations CE1-CM2 : réflexions sur une méthode de gouvernement », *Administration et éducation*, 125, 1, 15-21.
 - « Les États éducateurs : déclin ou mutations ? », *Éducateur*, numéro spécial, mai 2009.

○ **Conférences données à l'invitation du comité d'organisation dans un congrès ou un colloque national ou international**

- BRIANT (de) Vincent
- « *Etre gouverné en société ouverte : pour une interpellation réciproque du droit et de la science politique* », Congrès des Associations Francophones de Sciences Politiques, Université Libre de Bruxelles, 20-22 avril 2011, Section thématique 7, Groupe de travail REGIMEN.
 - « *Nouveaux projets pour le perfectionnement des stages* », intervention au Colloque "Les stages dans la formation d'ingénieur", avec D. Glaymann, École des Ponts ParisTech, 21 juin 2010
 - « *L'intercommunalité en 2008 : refus ou impossibilité de communiquer* », 14ème colloque du Centre d'études comparées en communication politique et publique (CECCOPOP/LARGOTEC, 6 juin 2008).
- GLAYMANN Dominique
- "Le stage : un dispositif porteur de potentialités diverses et de risques sérieux", communication aux Journées du Centre d'études de l'emploi (UR Marchés du travail, Entreprises, Trajectoires) "Jeunes et emploi", CEE, Noisy-le-Grand, 21 mars 2013.
 - « *Les stages peuvent-ils favoriser la formation, l'orientation et l'insertion professionnelle ?* », intervention à la journée d'étude "Les jeunes, le travail et l'orientation", Centre de recherche sur le travail et le développement (CTRD - EA 4132) du CNAM, Cnam Paris, 28 janvier 2011.
 - « *Nouveaux projets pour le perfectionnement des stages* », intervention au Colloque "Les stages dans la formation d'ingénieur", avec V. de Briant, École des Ponts ParisTech, 21 juin 2010.

- « *La crise financière : opportunité ou menace pour la fonction RH ?* », intervention dans le cadre du Colloque "Les RH après la crise", Université Paris V Descartes, 9 mars 2010.
- « *Travail et socialisation* », intervention aux journées d'études du séminaire Intermittence et salariat : "Une socialisation du travail au-delà de l'emploi ?", Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 12-13 mars 2009.
- « *L'intérim des jeunes, un tremplin vers l'emploi stable ?* », Journées d'études "Rapport à l'emploi, recrutement et fidélisation des jeunes" du Lise et du C2SD (Centre d'études en sciences sociales de la défense), CNAM, Paris, 17 janvier 2008.

○ Communications avec actes dans un congrès ou un colloque international

- BRIANT (de) Vincent
- « Qu'est-ce qu'un stage ? De l'unité ou de la diversité du régime juridique des stages en droit public et en droit privé », atelier 1, Colloque *Les stages et leur gouvernance en débat*, Largetec, Université Paris-Est Créteil (UPEC), 17 juin 2010 (PUR, 2013).
- GLAYMANN (Dominique)
- « Le stage au cœur de la relation complexe entre travail productif et formation initiale », communication aux *XIII^e Journées internationales de sociologie du travail*, Université libre de Bruxelles, 26 janvier 2012.
 - « *L'emploi précaire des travailleurs seniors, une violence légitimée par la perte d'employabilité. L'exemple des intérimaires seniors contraints* », 3^e Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS) « Violences et société », RT 25, Paris, 14-17 avril 2009.
- PONS Xavier
- « *Une évaluation journalistique résiduelle : l'exemple de la médiatisation de Pisa en France (2001-2008)* », colloque international sur la « Médiatisation de l'évaluation », Paris, Assemblée Nationale, 15-16 mars 2012.
 - « *Les inspecteurs de l'éducation face aux politiques d'évaluation des écoles. Tendances dans trois pays européens* », avec Alain Bouvier, colloque annuel du Réseau Éducation Formation, Louvain-la-Neuve, 12-13 septembre 2011.

○ Communications avec actes dans un congrès ou un colloque national

- BRIANT (de) Vincent
- « Typologie des transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales », in *Les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales* (dir.) Jean-François Brisson, L'Harmattan, 2009 (Université d'été du droit des collectivités locales, *Les journées d'études de l'AFDCL*, Agen, 20 Septembre 2007) p. 265-279.
 - « Autonomie et performances des collectivités territoriales » (table ronde), colloque « Quelle ambition nationale pour les pouvoirs locaux aujourd'hui ? », 22 mai 2008, Chaire Mutations de l'Action publique et du droit public (MADP/Sciences Po Paris), Cahier détaché, *La Gazette des communes*, 12 janvier 2009, p. 197-199.
- GLAYMANN Dominique
- « *Le stagiaire entre déni et reconnaissance de son travail et de ses compétences* », communication au colloque des RT 25 et 30 de l'Association française de sociologie, "Processus d'invisibilisation et de reconnaissance dans le travail", Université d'Évry, 6 décembre 2012.
 - « *Que peut apporter l'expérimentation par le stage dans les cursus d'enseignement supérieur ? Discussion autour de fausses évidences sur la professionnalisation par le stage* », communication au colloque International CIREL, "Expérience et Professionnalisation dans les champs de la formation, de l'éducation et du travail : état des lieux et enjeux", Polytech'Lille, Lille, 26-27-28 septembre 2012.

- « *L'incertaine relation stage insertion professionnelle* », communication aux XXXIIèmes Journées de l'Association d'Economie Sociale organisées par le LEST-CNRS (UMR 6123), Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence, 13-14 septembre 2012.
- « *Le rôle d'Internet dans la naissance du collectif Génération précaire et la mise à l'agenda socio politique de la gouvernance des stages* », communication avec B. Barbusse au Colloque international "Médias, Internet et démocratie" organisé par INHA, RETINA international, AIAC Paris 8 & GEPEGS, Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, INHA, Paris, 5 juin 2012.
- « *Le stage : un outil efficace d'insertion professionnelle ?* », communication au Séminaire du Largotec « GEFE 2012 », UPEC, Créteil, 30 janvier 2012.
- « *Quand Internet aide à sortir de l'ombre pour imposer un débat dans l'espace public. L'exemple de Génération précaire et de la question des stages* », communication avec B. Barbusse au Colloque international pluridisciplinaire « Usages militants de la technique : technologies, médias, mobilisations » organisé par le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, le Centre de recherches politiques de la Sorbonne, l'EA 1571 Pouvoirs savoirs sociétés (Paris 8) et la BDIC, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 12-13 mars 2009.

PONS Xavier

- « La gouvernance française multiniveaux en éducation : l'exemple de l'évaluation des écoles », séminaire « Gouvernances de l'éducation, de l'emploi et de la formation », Créteil 14 mars 2012

○ **Communications orales sans actes dans un congrès ou un colloque national ou international**

ACHIN Catherine

- « Conclusion » avec L. Bargel Colloque *Genre et sexualité dans la présidentielle française de 2012*, MAGE, La Sorbonne, 27 septembre 2012
- Discussion « *Le genre au contre de résistances anti-hégémoniques* », Journée d'études Genre et nation : approches sociologiques, Centre Maurice Halbwachs, 18 septembre 2012.
- Discussion de 3 papiers sur les « sens sociaux enfantins », Journée d'Etudes « *La différenciation sociale des enfants* », organisée par W. Lignier, C. Lomba et N. Renahy, CSU-Cresppe, 14 octobre 2011
- « *La reconfiguration des carrières politiques entre échelons régional et national. Comparaison France-Allemagne* », communication ST Territorialisation des systèmes politiques et transformations organisationnelles des partis en Europe, J. Torreiro et G. Hû, Congrès AFSP Strasbourg, 1^{er} sept. 2011.

GLAYMANN Dominique

- « *Intérêts, limites et dangers du stage comme outil des politiques de formation et d'emploi* », communication au séminaire « Les politiques jeunesse : enjeux et réalités locales » organisé par la Caisse des dépôts Mairie Conseil en partenariat avec le Centre Emile Durkheim (UNR 5116) et le département de sociologie de l'Université Victor Segalen Bordeaux, avec le soutien de Rarbo Consultants, Paris, 11 juin 2013.
- « *Le stage : un dispositif porteur de potentialités diverses et de risques sérieux* », aux journées du Centre d'études de l'emploi (UR Marchés du travail, Entreprises, Trajectoires) « *Jeunes et emploi* », CEE, Noisy-le-Grand, 21 mars 2013.
- « *Le stage, un dispositif de formation riche, sous conditions* », communication aux journées d'étude du RT 4 "Sociologie de l'éducation et de la formation" de l'Association Française de Sociologie et du Laboratoire REV-CIRCEFT, "Les évolutions du champ éducatif et de ses

professionnalités. Nouveaux métiers, transversalité et division du travail éducatif", UPEC, Créteil, 23 novembre 2012.

« *Le stage au cœur de la relation complexe entre travail productif et formation initiale* », communication aux XIII^{es} Journées internationales de sociologie du travail "Mesures et démesures du travail", Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 26 janvier 2012.

- « *Le stage, un usage ancien, mais un outil nouveau pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés* », 5^e Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS) « Innovation dans le travail et travail d'innovation », RT 25 et RT4, Grenoble, 4-8 juillet 2011.

- « *Le stage est-il un outil pertinent pour permettre aux universités de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants* », communication avec B. Barbusse au colloque "L'enseignement supérieur et la recherche en réforme", RESUP, CSO, Sciences po Paris, 29 janvier 2011.

GROULIER Cédric

- « *L'exercice fédéré des compétences locales. Actualité de la notion de "chef de file" en droit des collectivités territoriales françaises* », communication à la journée d'étude sur le thème "Le fédéralisme sans l'Etat fédéral", UPEC, 12 avril 2010.

PONS Xavier

- « *Thinking European States' Current Transformations in Education: A Policy Configuration Approach* », (avec H. Buisson-Fenet), International Conference on Public Policy, Grenoble, 26-28 juin 2013.

- « *Connaissance et instrument d'action publique en éducation. Retour sur une recherche européenne* », 80^{ème} congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), symposium international n°447 coordonné par Christian Maroy sur « les instruments d'action publique en éducation », Montréal, 7-11 mai 2012.

- « *Les statisticiens d'État, Pisa et la politique française d'évaluation en éducation : heurs et malheurs d'une concurrence cognitive (1997-2008)* », congrès annuel de l'AFSP (ST 45), 31 août-2 septembre 2011.

- « *"Educational Europeanization" at Stake. The Trials and Tribulations of School Evaluation in England, Scotland, France and Switzerland* », avec H. Buisson-Fenet, European Conference of Educational Research, Berlin, 12-16 sept. 2011.

- « *Governing Through Inspection: Inspection Regimes in Scotland and France* » avec J. Ozga, European Conference on Educational Research, Université d'Helsinki, 23-27 août 2010.

- « *The Reception of Pisa in France (2000-2008). What Effects on the Education Policy Making?* », European Conference on Educational Research, Université de Vienne, 28 sept. 2009.

○ Ouvrages scientifiques

PONS Xavier

- *L'évaluation des politiques éducatives*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2011.

- *Évaluer l'action éducative*, Paris, PUF, Coll. « Éducation et société », 2010.

○ Directions d'ouvrages, de revues, de numéro ou de dossier de revue

BRIANT (de) Vincent

- Co-direction du numéro Volume 9 : 2009 n°2 - Le fédéralisme sans l'État fédéral, *Fédéralisme/Régionalisme* (avec Y. Palau).

- Co-direction de *Les stages, formation ou exploitation ?*, Presses universitaires de Rennes, 2013 (avec D. Glaymann).

GLAYMANN Dominique

- Co-direction de *Les stages, formation ou exploitation ?*, Presses universitaires de Rennes, 2013 (avec V. de Briant).

○ Contributions à des ouvrages scientifiques collectifs

BRIANT (de) Vincent

- « L'impact sur le droit public de la communautarisation des territoires », in Pierre-Yves Monjal, Vincent Aubelle (dir.), *La France intercommunale*, L'Harmattan, juin 2013, p. 139-155.
- « Synthèse introductive » (avec Jacques Fialaire et Jean-Luc Albert, pp. 15-43), et « L'intercommunalité en Île-de-France et son coût » (pp. 67-158) in *L'intercommunalité et son coût*, Jean-Luc. Albert (dir.), CEP/GRALE/L'Harmattan, 2008.

GLAYMANN Dominique

- « Une innovation dans l'usage du stage comme outil pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés », in J.-P. Durand, F. Moatty, G. Tiffon (Dir.), *Travail et innovation : innovation dans le travail et travail d'innovation*, Toulouse : Octarès, à paraître.
- « La théorie des carrières nomades : quels apports à la compréhension de la trajectoire professionnelle des intérimaires ? », avec F. Grima, in F. Dany, L. Pihel, A. Roger (dir.), *La gestion des carrières. Populations et contextes*, Paris : Vuibert, 2013, p. 153-173.
- « Génération précaire, nouveautés et continuité des acteurs sociaux avec l'Internet », avec B. Barbusse, in G. Rouet (dir.), *Usages de l'Internet, éducation et cultures*, Paris : L'Harmattan, 2012, p. 75-87.
- « Les stages, une réponse pertinente aux défis de la professionnalisation des études supérieures ? », avec B. Barbusse, in E. Quenson, S. Coursaget (dir.), *La professionnalisation de l'enseignement supérieur : de la volonté politique aux formes concrètes*, Toulouse : Octarès, 2012, p. 75-88.
- « Comment l'intérim socialise les jeunes salariés », in P. Cingolani (dir.), *Un travail sans limites*, Paris : Erès, 2012, p. 143-164.
- « L'incertaine relation stage insertion professionnelle », 2012, N. Richez-Battesti, F. Petrella, P. Gianfaldoni (Dir.), "Travail, organisations et politiques publiques : quelle soutenabilité à l'heure de la mondialisation ?", *Cahiers du CIRTES*, hors-série n°2, Louvain-la-neuve, UCL Presses universitaires de Louvain, p. 423-439.
- « Génération précaire, nouveautés et continuité des acteurs sociaux collectifs avec l'Internet », avec B. Barbusse, 2012, in G. Rouet (dir.) *Usages de l'Internet, éducation et cultures*, L'Harmattan, p. 75-87.
- « Comment l'intérim socialise les jeunes salariés », 2012, P. Cingolani (Dir.), « *Un Travail sans limites ?* », ERES, p. 143-164.
- « La violence vécue par les intérimaires seniors contraints. Quand le soupçon de perte d'employabilité conduit à la relégation et à la stigmatisation », in J.-P. Durand, M. Dressen (dir.), *La violence au travail*, Toulouse : Octarès, 2011, p. 241-252.

PONS Xavier

- « Les statistiques scolaires : vers une science du gouvernement régional ? L'exemple des services statistiques rectoraux d'Île-de-France », in Éric Verdier, Elvire Bornand et Martine Mespoulet (Dir.), *Les politiques de la mesure. L'analyse comparée des indicateurs dans la conduite de l'action régionale*, Aix-en-Provence, Karthala, 2012.
- « Les inspecteurs généraux et l'évaluation : un vieux corps d'État conquis par le Nouveau Management Public ? », in Évelyne Bechtold-Rognon et Thomas Lamarche (Coord.), *Manager ou servir*, Paris, Syllepse, Coll. « Comprendre et agir », 2011, p. 63-68.
- Notices « Coût de l'éducation », « Inspection scolaire » et « Évaluation des politiques » in A. van Zanten, P. Rayou (Dir.), *Les 100 mots de l'éducation*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2011, p. 39, 69 et 74.
- « Les inspecteurs généraux et l'évaluation : un vieux corps d'État conquis par le Nouveau Management Public ? », in Évelyne Bechtold-Rognon et Thomas Lamarche (Coord.), *Manager ou servir*, Paris, Syllepse, Coll. « Comprendre et agir », 2011, p. 63-68.

- « Le pilotage par les résultats : mises en perspective théoriques et historiques », avec N. Mons, in Nathalie Mons, Jean-Claude Emin et Philippe Santana, *Le pilotage par les résultats*, Paris, CNDP-ESEN, 2009, p. 71-82.

○ Contributions à des ouvrages de vulgarisation collectifs

- BRIANT(de) Vincent
- *Glossaire de la Gouvernance publique*, (L. Lemouzy, dir.), Ed. ISMaPP, 2010 (rédaction des entrées « Bien public », « Compétence (des collectivités territoriales) », « Guichet (logique de) », « Libertés locales-Libre administration »).
- GLAYMANN Dominique
- « L'emploi des séniors en France », in Coll., *La vieillesse*, Paris, Ellipses, 2010.
 - « La mondialisation, un processus ancien aux formes renouvelées », in Coll., *Les frontières*, Paris, Ellipses, 2010.

○ Autres productions

- BRIANT (de) Vincent
- « Les épreuves de note », in *Les IRA*, (S. Guérard, dir.), *Ellipses* 2010, p. 103-157.
- FROUTÉ Philippe
- « *Restructuration de la dette des ménages : l'expérience française du surendettement* » (en anglais), avec H. Fraisse, 2012, Banque de France, Document de travail 404.
- PONS Xavier
- « *Les pratiques d'évaluation externe des établissements scolaires en France, au Royaume-Uni et en Suisse : vers des figures de l'État éducateur contemporain en Europe ?* », avec H. Buisson-Fenet, Créteil, Largotec, 2011. Disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00605994/en/>
 - *Les pratiques d'évaluation externe des établissements scolaires en France, au Royaume-Uni et en Suisse : vers des figures de l'État éducateur contemporain en Europe ?*, (avec H. Buisson-Fenet), Largotec, UPEC, 2011. En ligne, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00605994/en/>
 - « *La réception de Pisa en France. Connaissances et régulation du système éducatif* », avec N. Mons Paris, OSC, 2009. Disponible sur <http://www.knowandpol.eu>

○ Participation à des réseaux scientifiques

- BRIANT (de) Vincent
- Membre fondateur du Réseau d'études sur la gouvernance des stages (RESTAG).
 - Membre de la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE).
 - Membre du Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE).
- GLAYMANN Dominique
- Membre fondateur du RESTAG (Réseau d'étude sur les stages et leur gouvernance).
 - Membre du bureau du Réseau thématique 25 « Travail, organisations, emploi » de l'Association Française de Sociologie (AFS).
- PONS Xavier
- Reviewer au sein du réseau 23 de l'EERA (European Educational Research Association).

○ **Participation à des projets nationaux ou internationaux**

- PONS Xavier
- Projet NewAGE (2012-2015), projet co-financé par l'Agence nationale de la recherche française (ANR) et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC). Coordonné par C. Maroy (Québec) et A. van Zanten (France).
 - Projet Evalexe (2009-2011), financé par le Centre Henri Aigueperse (UNSA-Éducation) avec le soutien de l'IREs.
 - Projet KNOW&POL (2006-2011), projet européen financé par la Commission européenne (Priority 7 : Citizens and governance in a knowledge based society).

○ **Prix et distinctions reçus**

- PONS Xavier
- Prix Jean-Claude Eicher pour le Développement de la Recherche en Éducation, Lauréat 2011.

○ **Organisation de manifestations scientifiques**

- FROUTÉ Philippe
- Organisation de la conférence internationale « *Les conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales : le principe de libre administration remis en cause par la crise financière. Regards croisés juridiques, économiques et financiers* », 6/7 juin 2013, partenariat avec le Conseil Général de l'Hérault, le CNFPT, la Société Française de Finances Publiques (SFFP), l'IPAG et l'Université de Montpellier I.

- GLAYMANN Dominique
- Préparation et animation de la 1ère Journée d'étude du RESTAG, "Qu'est-ce qu'un "bon" stage ?", Ecole des ponts Paris-Tech, Champs-sur-Marne, 23 mars 2012.
 - Co-organisation du Séminaire « GEFE 2011 et 2012 » (Gouvernances de l'éducation, de la formation et de l'emploi), avec X. Pons (Largotec).
 - Organisation, ouverture et conclusion du Colloque "La Gouvernance des stages en débat", avec B. Barbusse, Université Paris Est Créteil, 17-18 juin 2010.

- PONS Xavier
- Co-organisation avec Dominique Glayman du séminaire de deux ans « Gouvernances de l'éducation, de la formation et de l'emploi » (GEFE 2011-2012), UPEC.
 - Co-organisation d'un séminaire scientifique international pluriannuel avec A. van Zanten et P. Legris sur les « Transformations des États éducateurs en Europe » (2009-2011).
 - Organisation avec Patricia Legris d'une section thématique sur l'analyse des politiques éducatives pour le Xème Congrès de l'AFSP des 7-9 septembre 2009 à Grenoble.

○ **Participation à des expertises**

- BRIANT (de) Vincent
- Expert auprès de l'ANRT (Association nationale pour la recherche et la technologie, évaluation de projet CIFRE), août 2012.
 - Membre du jury d'attribution des allocations doctorales hors DIM du Conseil régional d'Île-de-France (2010).
 - Expert auprès de l'« Unité Développement - Sous-direction de la Recherche et de l'Innovation du Conseil Régional Île-de-France, en vue de l'attribution de d'allocations doctorales et post-doctorales régionales, sur la thématique *Action publique régionale et institutions politiques : perspectives historique, européenne, et comparative* (2008).

- GLAYMANN Dominique
- "Premiers résultats d'une enquête qualitative sur les stages post-bac

et pistes de travail", présentation au Stapro (Comité des stages et de la professionnalisation des cursus universitaires), Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Paris, 24 avril 2008

- Membre du comité de lecture de la *Nouvelle revue du travail*.

PONS Xavier

- Membre du Conseil scientifique de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Ministère de l'Éducation nationale).
Expertises scientifiques de plusieurs articles pour des revues scientifiques françaises (*Revue Française de pédagogie, Gouvernement et action publique, Sociologie* etc.) et étrangères (*Discourse, Revue suisse des sciences de l'éducation*), de chapitres, d'ouvrages et d'un projet ANR.

○ Partenariats avec des acteurs socio-économiques

ACHIN Catherine

- « Femmes et hommes en politique : comprendre la différence », avec S. Lévêque, *Mediapart*, 10 mars 2012.
- « Femmes, pouvoir et vie publique : rapports de genre, hiérarchies et stéréotypes », avec S. Lévêque, Stage ISST- CGT, Sensibiliser les directions syndicales de la CGT aux problématiques de genre, Bourg La Reine, 5 décembre 2011.

BRIANT (de) Vincent

- Organisation du séminaire "Les relations entre les collectivités territoriales et la Sécurité sociale", 6 décembre 2012, Largotec/EN3S/ADF

GLAYMANN Dominique

- Présentation de la recherche « *Les cadres et le tutorat des stages en entreprise* », 3^e journée d'étude APEC/chercheurs, « Jeunes et entreprises : vraies attentes et/ou faux débat », Association pour l'emploi des cadres, Paris, 19 déc. 2012.
- Intervention inaugurale, « *L'action publique questionnée par le changement social* » et conclusion du séminaire de clôture de la Formation interne des contrôleurs du travail, Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Marcy l'Étoile, 3-4-5 décembre 2012.
- « *Le stage dans l'enseignement supérieur : questions autour d'un dispositif en plein essor* », intervention à la séance publique de l'Association des sociologues de l'enseignement supérieur (ASES), Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 19 novembre 2011.
- « *L'emploi intérimaire dans le secteur de la construction* », intervention au petit-déjeuner de presse Intermat, "Capital humain et évolution des métiers dans l'industrie de la construction", Palais des Congrès, Paris, 23 juin 2011.
- Présentation des résultats de l'enquête, « *Bénévolat et insertion professionnelle des jeunes diplômés : un impact sous conditions. Résultats d'une enquête qualitative auprès d'anciens bénévoles et de recruteurs* », avec B. Barbusse, V. de Briant et F. Grima, Largotec, Créteil, 10 janvier 2011.
- « *Chute du travail intérimaire : prémises d'une crise de l'emploi ?* », débat avec Mme Françoise Gri, présidente de Manpower France « Débats : matin », France-Info, 12 septembre 2008.
- Membre du « *Cercle Laffitte* » réunissant professionnels du travail temporaire et chercheurs.

○ Participation à la diffusion de la culture scientifique

BRIANT (de) Vincent

- Communication, « Les parties prenantes de la gouvernance métropolitaine », séminaire Paris métropole/CNFPT, *Quelles participations à l'échelle métropolitaine ?* Pantin, 13 juin 2013.

- Conférence « Gouvernance et métropole », séminaire *Métropole et démocratie locale*, CNFPT/Ville de Paris, Pantin, 2 oct. 2012.
 - Conférence « Territorialisation, déconcentration, décentralisation », Direction générale Pôle emploi, Paris, 15 juin 2012.
 - Conférence « La gouvernance locale de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur », ESEN (Ecole supérieure de l'éducation nationale), formation continue, Poitiers, 22/30 novembre 2011.
 - Conférence « Coadministration ou partenariat dans l'enseignement supérieur? », séminaire *Les schémas locaux d'enseignement supérieur*, INDL/Association des villes universitaires de France, Agen, 7 octobre 2011.
 - Conférence, « *Territoire et service public de la protection sociale* », Ecole nationale d'études supérieures de la sécurité sociale (EN3S), 3 février 2011.
 - Conférence, « *La gouvernance territoriale, éléments de prospective* », ENA (Strasbourg), cycle de perfectionnement, 16 juillet 2008.
- GLAYMANN Dominique
- "L'intérim, un piège ou un tremplin pour les salaires ?", intervention à la conférence débat avec un syndicaliste de PSA Sochaux organisée par l'association *l'Atelier*, Audincourt (Doubs), 5 avril 2013.
 - Conférence débat "*La vie en intérim*", autour de la pièce de théâtre « Sublim'Intérim », Espace Gérard Philippe, Fontenay-sous-bois, 27 mai 2008.
 - Participation à l'émission *Microscopies, "Travail en intérim"*, Radio France Internationale, 18 juillet 2009.
- PONS Xavier
- Membre du comité de rédaction de la revue *Administration et éducation* et de la *Revue internationale d'éducation*.

○ Productions et réalisations avec des partenaires non académiques

- BRIANT (de) Vincent
- Participation au séminaire « La différenciation territoriale » (dir. Pr. Jacques Caillosse), Institut de la décentralisation/Assemblée nationale, 1er décembre 2011.
 - Membre du groupe de travail « Gouvernance publique régionale », présidé par Jean-Pierre Balligand, co-président de l'Institut de la décentralisation, Jacqueline Domenach, rapporteur, 2009/2010, Institut de la décentralisation.

○ Participations à des contrats de recherche

- BARBUSSE Béatrice
- « *La valorisation de l'engagement bénévole dans l'insertion professionnelle des jeunes* », responsable du contrat de recherche avec le Laboratoire EPEE (Université d'Évry) et la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), 2010-2011.
- BRIANT (de) Vincent
- Responsable scientifique de l'étude *Les collectivités territoriales et les organismes de protection sociale* (contrat de recherche Largetec/Ecole nationale d'études supérieures de la sécurité sociale, EN3S) - Contrat de recherche 2011/2012.
- GLAYMANN Dominique
- Pilotage de la recherche en convention avec l'APEC "*Le tutorat des stagiaires : le rôle des cadres en mutation ? La place du tutorat dans le travail des cadres face à la multiplication des stages*", 2012-2014.
 - « *La valorisation de l'engagement bénévole dans l'insertion professionnelle des jeunes* » avec B. Barbusse, V. de Briant et F. Grima, contrat de recherche avec le Laboratoire EPEE (Université d'Évry) et la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), 2010-2011.



○ **Autres activités**

GLAYMANN Dominique

- Soutenance de l'Habilitation à diriger des recherches en sociologie, « *Essor des stages, professionnalisation de l'enseignement supérieur et mutations du système d'emploi* », UPEC, 20 novembre 2012.

Annexe 5 : Liste des thèses (soutenues depuis 2008 et en cours)

➤ Thèses soutenues entre 2008 et 2013

Doctorant	Titre de la thèse et date	Directeur/trice	Discipline
Hadj MILOUD AMEUR	« <i>L'évolution politique de l'Algérie : de la colonisation à la décolonisation (dès le début du XXème siècle jusqu'à 1982). Essai d'étude sur le processus de construction de l'Etat algérien et ses institutions : sur la genèse et le développement</i> » (19 juin 2008)	M. Pierre-Henri CHALVIDAN	Droit public
Aïman ZHEKEYEVA	« <i>La souveraineté et la réalisation de la responsabilité internationale en droit international public</i> » (27 février 2009)	Mme Sylvie CIABRINI	Droit public
Losseni CISSE	« <i>La problématique de l'Etat de droit en Afrique de l'Ouest - Analyse comparée</i> » (28 mai 2009)	M. Pierre-Henri CHALVIDAN	Droit public
Brigitte SEBBAH	« <i>Ethique et morale en communication politique aujourd'hui: analyse de l'argumentation morale dans les discours politiques de campagne de 2007 de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal</i> » (7 décembre 2009)	M. Philippe MAAREK	Sciences de l'information et de la communication
Joseph NASR	« <i>Politique européenne en méditerranée : Aspects juridiques et perspectives</i> » (18 janvier 2010)	Mme Sylvie CIABRINI	Droit public
Jean-Serge MASSAMBA MAKOUMBOU	« <i>Contribution à l'étude des politiques de la mémoire dans la construction de l'Etat en Afrique</i> » (21 juin 2010)	M. Pierre-Henri CHALVIDAN	Droit public
Anne-Lise MOUGEL-ZABEL	« <i>Prérogatives et responsabilités des institutions du personnel d'entreprise. Contribution à la théorie des droits-fonctions</i> » (6 juillet 2010)	M. François DUQUESNE	Droit privé
Landry NGONO TSIMI	« <i>L'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales décentralisées : L'exemple du Cameroun</i> » (20 septembre 2010)	Mme Christine HOUTEER	Droit public
Eléna MARCU SFERLEA	« <i>L'évolution de l'administration locale : les cas de la Roumanie et de la France depuis le début des années 90</i> » (18 octobre 2010)	Mme Christine HOUTEER	Droit public
Adélaïde AMELOT	« <i>La loi des femmes. La parité au Sénégal</i> » (3 octobre 2011)	Mme Sophia MAPPA	Science politique
Cédric FREYDIER	« <i>L'accession à la propriété foncière pour les investisseurs étrangers à Madagascar</i> » (12 octobre 2011)	Mme Sylvie CIABRINI & M. Philippe REIGNE	Droit public

Doucis AISSI	« <i>La liberté de la presse en Afrique de l'Ouest francophone. Étude comparée dans quatre pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) entre 2001 et 2010</i> » (21 décembre 2012)	M. Philippe MAAREK	Sciences de l'information et de la communication
Zadi JONAS	« <i>La question de la bonne gouvernance et des réalités politiques en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire</i> » (18 février 2013)	Mme Sylvie CIABRINI	Droit public
Charly KWAHOU	« <i>La convention UNESCO 2005 : les défis juridiques du traité international sur la diversité des expressions culturelles</i> » (31 mai 2013)	Mme Sylvie CIABRINI	Droit public
Aurelia MOSTOGHIU	<i>Etude de la bonne gouvernance : la responsabilité administrative entre droit et éthique</i> (11 juin 2013)	M. Yves PALAU	Science politique

➤ Thèses en cours

Doctorant	Titre de la thèse	Directeur/trice	Discipline
M. Roberto BONINO	<i>Finance et gouvernance des institutions d'éducation supérieure privée dans le cadre du marché mondial de l'éducation.</i>	M. Jean-David AVENEL	Sciences de gestion
M. Roger ELOBO	<i>Le contrôle des règles prudentielles de la micro-finance : cas de la CEMAC.</i>	M. Jean-David AVENEL	
M. Ciro PAOLETTI	<i>La privatisation modifie-t-elle la gouvernance de l'entreprise ? l'exemple du secteur pétrolier en Italie.</i>	M. Jean-David AVENEL	
Mme Aouatef SLIM	<i>Capital marque et performance financière des entreprises.</i>	M. Jean-David AVENEL	
Mme Clémence ADJE	<i>Les nouveaux accords de partenariat économique (APE) : vers une nouvelle forme de coopération entre l'union européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ?</i>	Mme Sylvie CIABRINI	Droit public
M. Idrissa BARRY	<i>Micro finance, tontines et réseaux sociaux : outils de lutte contre la pauvreté et pour la bonne gouvernance.</i>	Mme Sylvie CIABRINI	
M. Jonathan SORRIAUX	<i>Le système de Préférences Généralisées de l'union européenne : le droit douanier comme facteur de développement.</i>	Mme Sylvie CIABRINI	

M. Jonas ZADI	<i>La question de la bonne gouvernance et des réalités politiques en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire.</i>	Mme Sylvie CIABRINI	
Mme Thi Thu TRAN	<i>L'ASEAN et l'intégration vers un modèle européen.</i>	Mme Sylvie CIABRINI	
M. Yahia GUIDDIR	<i>Les services audiovisuels dans le commerce international, un régime juridique dérogatoire.</i>	Mme Sylvie CIABRINI	
Mme Houry MOUSISIAN	<i>L'union européenne : modèle politique et économique.</i>	Mme Christine HOUTEER	Droit public
M. Mouloud SABRI	<i>Le développement durable dans les politiques publiques maghrébines.</i>	Mme Christine HOUTEER	
Mme N'Deye FALL	<i>La ville de Paris et la solidarité internationale.</i>	Mme Sophia MAPPA	Sociologie
Mme Marie-Louise MIDI	<i>Démocratie, nation et développement en Afrique occidentale : le cas particulier de la Guinée Conakry.</i>	Mme Sophia MAPPA	
Mme Nancy SIAM	<i>Une approche socio-anthropologique de la représentation de soi et de l'autre à travers les écritures urbaines au Liban.</i>	Mme Sophia MAPPA	
M. Christian EWANE MOTTO	<i>La gouvernance d'entreprise en droit OHADA.</i>	Mme Martine MEUNIER	Droit privé
M. Nezir KRAKI	<i>Le rôle de l'Union européenne dans le processus d'indépendance du Kosovo.</i>	M. Yves PALAU	Science politique
Mme Hélène DELOMEZ	<i>Genre et transformation de conflit en Bosnie Herzégovine.</i>	M. Yves PALAU	
Mme Barbara DAMBREVILLE	<i>L'impact des ONG sur l'Etat haïtien à travers le cas du système de santé haïtien.</i>	M. Yves PALAU	
M. Sy Hoang PHAM	<i>La politique de privatisation dans les pays émergents : le Viet Nam.</i>	M. Yves PALAU	
M. Samba Aly BA	<i>Décentralisation et processus de réforme institutionnelle au Mali.</i>	M. Yves PALAU	
Mme Camille RAILLON	<i>Catastrophes climatiques et crises globales. Les pratiques humanitaires au défi de la résilience des populations.</i>	M. Yves PALAU	
M. Imad HODALI	<i>Le rôle de l'université ouverte Al-Qods dans la formation des nouvelles élites palestiniennes.</i>	M. Yves PALAU	
M. Sidi OUMAR	<i>Implications socio économiques des stages.</i>	M. Dominique GLAYMANN	
Mme Sarah NAJI	<i>Auto gouvernance des biens communs et community organizing : cas du logement dans les banlieues.</i>	Mme Sylvie THORON	Sciences économiques

Annexe 6 : Liste signée des Enseignants-Chercheurs membres du Largotec parties prenantes du projet de création du LIPHA - Paris Est

Type d'emploi (1)	Nom	Prénom	H/F	Année de naissance (XXXX)	Corps-grade (1)	Disciplines AERES / Branches d'Activités Professionnelles (BAP) (1)	HDR (2)	Etablissement ou organisme employeur (3)	Code UAJ de l'établissement ou organisme employeur (4)	Ministère(s) de tutelle (5)	N° de l'équipe interne de rattachement et, le cas échéant (6)	Date d'arrivée dans l'unité (7)	Signature
EC_tit	Achin	Catherine	F	1975	PR	SHS2_2 Science politique	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		09/2011	
EC_tit	Avenel	Jean	H	1951	PR	SHS1_2 Finance, management	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		01/2011	
EC_tit	Barbusse	Béatrice	F	1965	MCF	SHS2_4 Sociologie, démographie	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		01/2003	
EC_tit	de Briant	Vincent	H	1965	ECC	SHS2_1 Droit	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		01/2008	
EC_tit	Ciabrini	Sylvie	F	1963	MCF	SHS2_1 Droit	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		01/2009	

EC_tit	Frouité	Philippe	H	1980	MCF	SHS1_1 Economie	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		09/2011	
EC_tit	Glaymann	Dominique	H	1956	MCF	SHS2_4 Sociologie, démographie	oui, depuis 2012	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		01/2003	
EC_tit	Groulier	Cédric	H	1978	MCF	SHS2_1 Droit	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		09/2008	
AP_tit	Herencia	Bernard	H	1962	PRAG	SHS1_1 Economie	non	U PARIS EST MARNE LA VALLEE - UPEMVL	0772502B	MESR		09/2011	
EC_tit	Houteer	Christine	F	1959	MCF	SHS2_1 Droit	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		01/2009	
EC_tit	Meunier	Martine	F	1954	MCF	SHS2_1 Droit	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		01/2009	
EC_tit	Palau	Yves	H	1963	MCF	SHS2_2 Science politique	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		01/2003	

EC_tit	Picard	Jean-François	H	1948	PR	SHS2_1 Droit	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		01/2003	<i>Po Yves PALAU</i>
EC_tit	Pons	Xavier	H	1979	MCF	SHS4_3 Sciences de l'éducation	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		09/2008	<i>[Signature]</i>
EC_tit	Salgado	Béatrix	F	1973	MCF	SHS2_1 Droit	non	CNAM PARIS	0753471R	MESR		01/2013	<i>[Signature]</i>
EC_tit	Simon	Christian	H	1948	MCF	SHS1_2 Finance, management	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		09/2011	<i>[Signature]</i>
EC_tit	Thoron	Sylvie	F	1966	PR	SHS1_1 Economie	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		09/2011	<i>[Signature]</i>
EC_tit	Valet	Sylvie	F	1955	MCF	SHS2_1 Droit	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC-PARIS 12	0941111X	MESR		01/2009	<i>[Signature]</i>
Ch_aut	Vercauteren	Pierre	H	1957	Visiteur	SHS2_2 Science politique		Université catholique de Louvain				09/2005	<i>Po. Yves PALAU</i>

Type d'emploi (1)	Nom	Prénom	H/F	Année de naissance (XXXX)	Corps-grade (1)	Disciplines AERES / Branches d'Activités Profession. (BAP) (1)	HDR (2)	Etablissement ou organisme employeur (3)	Code UAJ de l'établissement ou organisme employeur (4)	Ministère(s) de tutelle (5)	N° de l'équipe interne de rattachement, le cas échéant (6)	Date d'arrivée dans l'unité (7)	Signature
EC_fit	Allès	Delphine	F	1984	PR	SHS2_2 Science politique	oui	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		01/09/2013	En poste à partir du 1 ^{er} septembre 2013
EC_fit	de Curralze	Yves	H	1974	MCF	SHS1_1 Économie t	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		01/09/2013	En poste à partir du 1 ^{er} septembre 2013
EC_fit	Frenkiel	Émilie	F	1981	MCF	SHS2_2 Science politique	non	U PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC PARIS 12	0941111X	MESR		01/09/2013	En poste à partir du 1 ^{er} septembre 2013